
TROISIÈME TRIMESTRE 2013

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 juillet 2013

La Banque Laurentienne déclare ses résultats du troisième trimestre

Faits saillants du troisième trimestre 2013

- Résultat net de 28,3 millions \$, rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 8,1 %, et résultat dilué par action de 0,91 \$
- Revenu total en hausse de 14 % d'un exercice à l'autre
- Marge nette d'intérêt stable, à 1,68 %
- Pertes sur prêts demeurent basses à 9,0 millions \$, et amélioration continue des prêts douteux
- Solide croissance des portefeuilles de prêts commerciaux
- Frais liés aux transactions et d'intégration de 14,6 millions \$ au cours du trimestre

- Compte non tenu des éléments d'ajustement :
 - Résultat net ajusté de 39,8 millions \$, en hausse de 13 % d'un exercice à l'autre
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 11,8 %
 - Résultat dilué par action ajusté de 1,31 \$

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net de 28,3 millions \$, soit un résultat dilué par action de 0,91 \$, pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2013, comparativement à un résultat net de 30,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,06 \$, pour le troisième trimestre 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 8,1 % pour le troisième trimestre 2013, par rapport à 10,1 % pour la période correspondante de 2012. Compte non tenu des éléments d'ajustement¹, le résultat net a augmenté de 13 %, pour s'établir à 39,8 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,31 \$, pour le troisième trimestre 2013, par rapport à 35,3 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,27 \$, pour la période correspondante de 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,8 % pour le troisième trimestre 2013, par rapport à 12,1 % pour la période correspondante de 2012.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, le résultat net a atteint 97,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,12 \$, par rapport à un résultat net de 94,8 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,44 \$, en 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 9,6 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, par rapport à 11,2 % pour la période correspondante de 2012. Compte non tenu des éléments d'ajustement, le résultat net a augmenté de 16 %, pour s'établir à 120,8 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,95 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, comparativement à 104,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,83 \$, pour la période correspondante de 2012. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,1 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, par rapport à 12,5 % pour la période correspondante de 2012.

Dans ses commentaires sur les résultats financiers de la Banque pour le troisième trimestre 2013, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Nous avons continué d'enregistrer des revenus et des résultats solides au troisième trimestre et avons tiré parti de nos acquisitions pour accroître les revenus de la Banque. La qualité du crédit toujours excellente du portefeuille de prêts et le contrôle rigoureux des dépenses ont également contribué à notre bonne performance. »

suite à la page 2

¹ Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

M. Robitaille a ajouté : « Dans le contexte du ralentissement de la demande de prêts à la consommation et des pressions continues exercées sur les marges, nous nous efforçons d'accroître la valeur de chacun de nos secteurs d'activité, tout en nous concentrant sans relâche sur la croissance rentable, l'optimisation de certaines activités et l'intégration des entreprises que nous avons acquises récemment dans le but de maximiser le levier d'exploitation à plus long terme ».

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prévisionnels incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Cadre de gestion intégrée des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui a trait aux avantages attendus de l'acquisition des sociétés MRS¹ et de celle de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) et aux déclarations de la Banque à l'égard de l'augmentation du résultat par suite de ces transactions, ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Banque ou de ceux des sociétés MRS et de la Fiducie AGF face aux transactions; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relatives aux acquisitions.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Table des matières

| | |
|-----------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Faits saillants | 3 |
| Revue des faits saillants | 4 |
| Rapport de gestion | 5 |
| États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités | 25 |
| Renseignement aux actionnaires | 48 |

¹ Les sociétés MRS comprennent les sociétés renommées B2B Banque Services financiers inc., B2B Banque Services de valeurs mobilières inc. et B2B Banque Services aux intermédiaires inc. (B2B Banque Services de courtiers), ainsi que la Compagnie de Fiducie M.R.S., qui a été fusionnée avec B2B Trust (désormais B2B Banque) en date du 16 avril 2012.

Faits saillants

| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-----------------|-----------|-----------------------------|-----------------|-----------|
| | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 | VARIATION | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 | VARIATION |
| Rentabilité | | | | | | |
| Revenu total | 221 042 \$ | 193 833 \$ | 14 % | 649 806 \$ | 586 247 \$ | 11 % |
| Résultat net | 28 284 \$ | 29 998 \$ | (6) % | 97 513 \$ | 94 823 \$ | 3 % |
| Résultat dilué par action | 0,91 \$ | 1,06 \$ | (14) % | 3,12 \$ | 3,44 \$ | (9) % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1] | 8,1 % | 10,1 % | | 9,6 % | 11,2 % | |
| Marge nette d'intérêt ^[1] | 1,68 % | 1,66 % | | 1,66 % | 1,71 % | |
| Ratio d'efficacité ^[1] | 79,1 % | 76,8 % | | 76,3 % | 74,9 % | |
| Résultats et mesures ajustées | | | | | | |
| Résultat net ajusté ^[1] | 39 847 \$ | 35 253 \$ | 13 % | 120 812 \$ | 104 474 \$ | 16 % |
| Résultat dilué par action ajusté ^[1] | 1,31 \$ | 1,27 \$ | 3 % | 3,95 \$ | 3,83 \$ | 3 % |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1] | 11,8 % | 12,1 % | | 12,1 % | 12,5 % | |
| Ratio d'efficacité ajusté ^[1] | 72,5 % | 73,2 % | | 72,0 % | 72,7 % | |
| Par action ordinaire | | | | | | |
| Cours de l'action | | | | | | |
| Haut | 45,75 \$ | 47,64 \$ | | 45,97 \$ | 48,68 \$ | |
| Bas | 42,41 \$ | 40,66 \$ | | 42,41 \$ | 40,66 \$ | |
| Clôture | 45,05 \$ | 47,55 \$ | (5) % | 45,05 \$ | 47,55 \$ | (5) % |
| Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres) | | | | 9,7 x | 10,7 x | |
| Valeur comptable ^[1] | | | | 44,36 \$ | 41,96 \$ | 6 % |
| Ratio cours / valeur comptable | | | | 102 % | 113 % | |
| Dividendes déclarés | 0,50 \$ | 0,47 \$ | 6 % | 1,48 \$ | 1,37 \$ | 8 % |
| Rendement de l'action ^[1] | 4,44 % | 3,95 % | | 4,38 % | 3,84 % | |
| Ratio du dividende versé ^[1] | 55,0 % | 44,2 % | | 47,3 % | 39,8 % | |
| Situation financière (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Actif au bilan | | | | 33 759 \$ | 31 416 \$ | 7 % |
| Prêts et acceptations | | | | 27 189 \$ | 23 436 \$ | 16 % |
| Dépôts | | | | 23 866 \$ | 21 622 \$ | 10 % |
| Ratio de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base «tout compris»^[2] | | | | | | |
| Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | | | | 7,5 % | s. o. | |
| Catégorie 1 | | | | 9,0 % | s. o. | |
| Total | | | | 12,6 % | s. o. | |
| Autres renseignements | | | | | | |
| Nombre d'employés en équivalent temps plein | | | | 4 289 | 4 044 | |
| Nombre de succursales | | | | 153 | 158 | |
| Nombre de guichets automatiques | | | | 422 | 426 | |

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Au sens de la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres 2013 du BSIF.

Revue des faits saillants

Au cours des derniers mois, le secteur des Services aux particuliers a établi des partenariats qui contribuent à la croissance et au développement de la Banque. Par exemple, la Banque a en effet lancé une offre de produit VISA à l'intention de la FADOQ, la plus importante association de gens de 50 ans et plus au Québec, qui compte 275 000 membres. Elle a également élaboré une offre pour les 60 000 membres du Réseau des Ingénieurs du Québec, une association professionnelle québécoise. Quoiqu'encore à leurs débuts, ces produits de carte de crédit à l'intention de ces groupes à fort potentiel s'avèrent très prometteurs.

En ce qui concerne les services destinés aux clients commerciaux, la Banque continue de tirer avantage de son approche en matière de financement fondée sur des domaines de spécialisation. L'attention et l'expertise que les banquiers apportent à leurs clients génèrent d'intéressantes opportunités de financement, comme en témoigne la forte croissance des prêts commerciaux : ils ont enregistré une hausse de 6 % au troisième trimestre 2013 comparativement au deuxième trimestre 2013 et de 13 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Parmi les opportunités de financement spécialisé et de haute qualité, une participation dans deux consortiums en Ontario, le premier pour la construction d'un parc éolien à Kingsville, et le second, pour construire une installation écologiquement durable pour traiter les eaux usées à Sudbury, est à souligner.

B2B Banque continue de bien progresser dans l'intégration de ses deux acquisitions. Plus particulièrement, elle a accéléré sa démarche d'intégration de la Fiducie AGF au sein de B2B Banque, en prévision de la fusion au plan juridique de ces deux entités le 1^{er} septembre. Une fois la fusion réalisée, tous les produits et services seront regroupés sous la marque B2B Banque. De plus, alors que l'intégration se poursuit, de nouveaux produits commencent à être offerts à l'ensemble de la clientèle de B2B Banque. Ainsi, des prêts pour les régimes enregistrés d'épargne-études sont dorénavant offerts, en complément aux prêts investissement pour régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne continue son approche sélective en vue de se donner de nouvelles capacités. Durant le trimestre, le groupe de syndication a enrichi son offre de produits en ajoutant une équipe avec une expertise dans les obligations structurées. En plus d'aider ses partenaires à mettre des produits sur le marché en temps opportun, cette équipe travaille de concert avec les conseillers en placement afin de personnaliser les produits pour qu'ils correspondent aux besoins de leurs clients fortunés. Ce rehaussement de la plateforme de gestion de patrimoine constitue une autre façon efficace d'aider les clients à bâtir leur fortune.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2013, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 30 août 2013, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 juillet 2013, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le rapport annuel 2012 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Perspectives économiques

Par suite des annonces récentes de la Réserve fédérale, les taux d'intérêt à long terme ont suivi une tendance à la hausse aux États-Unis et au Canada, tendance qui a déclenché une augmentation des taux des prêts hypothécaires à échéance fixe. Bien que la Banque ne s'attende pas à ce que cette situation exerce une pression démesurée sur l'abordabilité des propriétés, l'activité sur le marché de l'habitation devrait continuer de ralentir jusqu'à la fin de 2013 et en 2014, tant que le déséquilibre entre l'offre et la demande persistera. En ce qui concerne l'économie réelle dans son ensemble, le taux de croissance du PIB pourrait fluctuer à court terme en raison de certains facteurs temporaires inhabituels (inondations et grève). En fin de compte, le résultat sera le même : l'économie canadienne devrait croître modérément en 2013, et cette croissance devrait s'accélérer légèrement en 2014, stimulée par une progression plus forte des exportations attribuable à la meilleure santé de l'économie américaine.

Quant à la politique monétaire, la Banque du Canada attendra que l'inflation augmente de façon constante et que le bilan des ménages s'améliore avant d'agir. Il faudra un certain temps pour que ces conditions soient réunies, ce qui est conforme avec une hausse du taux de financement à un jour uniquement vers la fin de 2014 au plus tôt.

Objectifs financiers 2013

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction pour l'exercice 2013, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses présentées à la page 37 du rapport annuel 2012 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tiennent pas compte des éléments d'ajustement¹.

OBJECTIFS FINANCIERS 2013 ^[1]

| | OBJECTIFS DE 2013 | POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2013 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------------|
| Croissance des revenus | > 5 % | 11 % |
| Ratio d'efficacité ajusté ^[1] | 72,5 % à 69,5 % | 72,0 % |
| Résultat net ajusté (en millions de dollars) ^[1] | 145,0 \$ à 165,0 \$ | 120,8 \$ |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1] | 10,5 % à 12,5 % | 12,1 % |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires - base «tout compris» | > 7,0 % | 7,5 % |

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

D'après les résultats de la période de neuf mois close le 31 juillet 2013 et les prévisions actuelles, la direction croit que la Banque est en voie d'atteindre ses objectifs, tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice. La solide croissance des revenus attribuable à l'acquisition de la Fiducie AGF, ainsi qu'aux stratégies de la Banque visant à diversifier ses revenus, combinées à un contrôle rigoureux des dépenses et à la qualité du crédit toujours excellente, ont contribué à une bonne performance dans l'ensemble.

¹ Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Revenu net d'intérêt | 144 549 \$ | 140 430 \$ | 129 664 \$ | 427 323 \$ | 388 617 \$ |
| Autres revenus | 76 493 | 74 420 | 64 169 | 222 483 | 197 630 |
| Revenu total | 221 042 | 214 850 | 193 833 | 649 806 | 586 247 |
| Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | (1 140) | (1 224) | — | (3 420) | — |
| Provisions pour pertes sur prêts | 9 000 | 9 000 | 7 500 | 26 000 | 25 000 |
| Frais autres que d'intérêt | 174 928 | 159 853 | 148 955 | 496 095 | 439 086 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | 35 974 | 44 773 | 37 378 | 124 291 | 122 161 |
| Impôts sur le résultat | 7 690 | 9 634 | 7 380 | 26 778 | 27 338 |
| Résultat net | 28 284 \$ | 35 139 \$ | 29 998 \$ | 97 513 \$ | 94 823 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes | 2 520 | 4 059 | 3 164 | 9 112 | 9 495 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires | 25 764 \$ | 31 080 \$ | 26 834 \$ | 88 401 \$ | 85 328 \$ |
| Résultat par action | | | | | |
| de base | 0,91 \$ | 1,10 \$ | 1,06 \$ | 3,13 \$ | 3,44 \$ |
| dilué | 0,91 \$ | 1,10 \$ | 1,06 \$ | 3,12 \$ | 3,44 \$ |

Éléments d'ajustement

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et a ajusté les résultats selon les PCGR pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les éléments d'ajustement sont inclus dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base ajustée et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT, APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | AVRIL 30 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Incidence sur le résultat net | | | | | |
| Résultat net comme présenté | 28 284 \$ | 35 139 \$ | 29 998 \$ | 97 513 \$ | 94 823 \$ |
| Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat ^[1] | | | | | |
| Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | | | | | |
| Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | 840 | 902 | — | 2 520 | — |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[2] | | | | | |
| Frais liés à la transaction et à l'intégration des sociétés MRS | 3 977 | 1 332 | 4 801 | 9 627 | 9 197 |
| Frais liés à la transaction et à l'intégration de la Fiducie AGF | 6 746 | 3 174 | 454 | 11 152 | 454 |
| | 11 563 | 5 408 | 5 255 | 23 299 | 9 651 |
| Résultat net ajusté ^[1] | 39 847 \$ | 40 547 \$ | 35 253 \$ | 120 812 \$ | 104 474 \$ |
| Incidence sur le résultat dilué par action | | | | | |
| Résultat dilué par action comme présenté | 0,91 \$ | 1,10 \$ | 1,06 \$ | 3,12 \$ | 3,44 \$ |
| Éléments d'ajustement ^[1] | 0,41 | 0,19 | 0,21 | 0,82 | 0,39 |
| Résultat dilué par action ajusté ^{[1][3]} | 1,31 \$ | 1,29 \$ | 1,27 \$ | 3,95 \$ | 3,83 \$ |

[1] Voir la rubrique sur les mesures non conformes aux PCGR.

[2] Également appelés frais liés aux transactions et d'intégration.

[3] L'incidence par action des éléments d'ajustement diffère en raison de l'arrondissement pour le trimestre clos le 31 juillet 2013 et pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013.

Trimestre clos le 31 juillet 2013 comparativement au trimestre clos le 31 juillet 2012

Le résultat net a atteint 28,3 millions \$, soit un résultat dilué par action de 0,91 \$, pour le troisième trimestre 2013, en comparaison de 30,0 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,06 \$, pour le troisième trimestre 2012. Au troisième trimestre clos le 31 juillet 2013, le résultat net ajusté a augmenté de 13 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 39,8 millions \$, comparativement à 35,3 millions \$ en 2012, tandis que le résultat net dilué par action ajusté a été de 1,31 \$, par rapport à 1,27 \$ en 2012.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 27,2 millions \$, ou 14 %, pour atteindre 221,0 millions \$ au troisième trimestre 2013, comparativement à 193,8 millions \$ au troisième trimestre 2012. La contribution de la Fiducie AGF au revenu total s'est élevée à 19,0 millions \$ au troisième trimestre 2013 et comprenait un montant de 18,5 millions \$ comptabilisé dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque et un montant de 0,5 million \$ lié aux activités de trésorerie présenté dans les résultats du secteur Autres.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 11 %, pour atteindre 144,5 millions \$ au troisième trimestre 2013, comparativement à 129,7 millions \$ au troisième trimestre 2012, compte tenu essentiellement de la croissance des prêts et des dépôts d'un exercice à l'autre attribuable aux portefeuilles acquis de la Fiducie AGF et à la légère amélioration des marges. Comparativement au troisième trimestre 2012, les marges ont augmenté de 2 points de base, pour s'établir à 1,68 % au troisième trimestre 2013. Les prêts à rendement plus élevé des portefeuilles de la Fiducie AGF et les niveaux relativement plus bas de liquidité par rapport à il y a un an ont été les principaux facteurs responsables de cette hausse. Ces facteurs ont temporairement atténué la pression continue exercée sur les marges des prêts et des dépôts attribuable à la nouvelle tarification des prêts et des dépôts venant à échéance, compte tenu du contexte de faibles taux d'intérêt.

Les autres revenus ont totalisé 76,5 millions \$ au troisième trimestre 2013, comparativement à 64,2 millions \$ au troisième trimestre 2012, une augmentation de 12,3 millions \$, ou 19 %, qui reflète la meilleure performance de la plupart des sources de revenus. Au cours du trimestre, les frais et commissions sur prêts et dépôts ont continué d'être avantagés par l'accroissement des activités. Les revenus de trésorerie et des marchés financiers ont également augmenté sous l'effet des résultats trimestriels particulièrement robustes des activités de trésorerie et des profits nets légèrement plus élevés d'un exercice à l'autre réalisés dans le cadre de la vente de valeurs mobilières. La hausse des revenus tirés des activités de courtage, ainsi que les revenus toujours solides tirés de la vente de fonds communs de placement et de l'assurance crédit ont aussi contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre.

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au troisième trimestre 2013, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 1,1 million \$. Voir la note 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 1,5 million \$, pour passer de 7,5 millions \$ au troisième trimestre 2012 à 9,0 millions \$ au troisième trimestre 2013. Ce niveau très bas reflète la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque. Au troisième trimestre 2013, les provisions comprenaient un règlement favorable de 3,5 millions \$ relatif à un seul prêt commercial. Au cours du trimestre, la Banque a maintenu son approche prudente en matière d'établissement des provisions pour pertes sur prêts et a effectué un ajustement de 2,5 millions \$ au titre des provisions collectives pour pertes relatives à des propriétés et à des projets de développement immobilier résidentiels de taille moyenne, ainsi qu'à certains portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels pour tenir compte des événements survenus récemment en Alberta. Les pertes sur prêts liées au portefeuille de prêts de la Fiducie AGF se sont établies à 0,9 million \$ pour le trimestre.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 26,0 millions \$, pour s'élever à 174,9 millions \$ au troisième trimestre 2013 comparativement à 149,0 millions \$ pour le troisième trimestre 2012. Cette augmentation découlait principalement de l'ajout des dépenses d'exploitation courantes de 7,2 millions \$ liées à la Fiducie AGF, de frais liés aux transactions et d'intégration plus élevés et de certaines charges ponctuelles engagées au troisième trimestre 2013, comme il est précisé ci-après.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 10,5 millions \$, ou 14 %, par rapport à ceux du troisième trimestre 2012, pour atteindre 87,7 millions \$ au troisième trimestre 2013. La hausse régulière des salaires, l'augmentation de la rémunération liée à la performance ainsi que des coûts des régimes de retraite plus élevés se sont répercutés sur les charges du trimestre et ont plus que contrebalancé les économies liées aux programmes d'assurance collective. Une partie de l'augmentation d'un montant de 4,0 millions \$ était aussi attribuable à l'effectif supplémentaire par suite de l'acquisition de la Fiducie AGF.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté de 5,8 millions \$, ou 15 %, par rapport à ceux du troisième trimestre 2012, pour atteindre 44,5 millions \$, du fait surtout de la charge d'amortissement plus importante associée aux projets de développement des technologies de l'information (TI) achevés, y compris une perte de valeur de 1,6 million \$ liée aux projets de développement des TI abandonnés. La hausse des coûts de location imputable à la superficie en pieds carrés additionnelle des locaux loués pour les équipes de projets des TI et une charge de 0,7 million \$ relative à l'optimisation du réseau de succursales ont également contribué à cette augmentation. En outre, des coûts de location et de TI supplémentaires totalisant 1,7 million \$ ont découlé de l'acquisition de la Fiducie AGF.

Les autres frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2,2 millions \$, pour s'établir à 28,2 millions \$ au troisième trimestre 2013, par rapport à 26,0 millions \$ au troisième trimestre 2012. L'augmentation est essentiellement imputable à un ajustement lié aux taxes de vente provinciales de 1,0 million \$ et à d'autres frais autres que d'intérêt de 1,5 million \$ liés à la Fiducie AGF au troisième trimestre 2013.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour le troisième trimestre 2013 ont totalisé 14,6 millions \$ et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, à des coûts de relocalisation d'employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais d'intégration de la Fiducie AGF et des sociétés MRS. Le processus d'intégration progresse comme prévu et devrait se poursuivre au cours des prochains trimestres.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 72,5 % au troisième trimestre 2013, par rapport à 73,2 % pour le troisième trimestre 2012. Sur une même base ajustée, la Banque a continué de générer un levier d'exploitation positif, soit de 1,0 % d'un exercice à l'autre, du fait principalement de l'ajout de la Fiducie AGF, des synergies liées à l'intégration, de l'augmentation des autres revenus et des initiatives continues de contrôle des coûts de la Banque.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2013, les impôts sur le résultat se sont élevés à 7,7 millions \$, et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 juillet 2012, les impôts sur le résultat se sont élevés à 7,4 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 19,7 %. D'un exercice à l'autre, le taux d'imposition plus élevé pour le troisième trimestre clos le 31 juillet 2013 résulte du niveau plus bas des revenus de dividendes non imposables.

Neuf mois clos le 31 juillet 2013 comparativement aux neuf mois clos le 31 juillet 2012

Le résultat net a atteint 97,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,12 \$, pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, par rapport à 94,8 millions \$, soit un résultat dilué par action de 3,44 \$, en 2012. Le résultat net ajusté a augmenté de 16 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 120,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, comparativement à 104,5 millions \$ en 2012, tandis que le résultat net dilué par action ajusté a augmenté de 3 %, pour s'établir à 3,95 \$, par rapport à un résultat dilué par action de 3,83 \$ en 2012.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 63,6 millions \$, ou 11 %, pour atteindre 649,8 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, comparativement à 586,2 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012. La contribution de la Fiducie AGF au revenu total s'est élevée à 57,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, y compris un montant de 55,9 millions \$ comptabilisé dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque et un montant de 1,7 million \$ lié aux activités de trésorerie incluses dans les résultats du secteur Autres.

Le revenu net d'intérêt a augmenté de 10 %, pour atteindre 427,3 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, comparativement à 388,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012. Cette augmentation s'explique surtout par la forte croissance du volume de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre attribuable aux portefeuilles acquis de la Fiducie AGF, qui a essentiellement contrebalancé l'incidence de la pression continue exercée sur la marge nette d'intérêt de 5 points de base au cours de la période considérée.

Les autres revenus se sont élevés à 222,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, en comparaison de 197,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012, une hausse de 13 % d'un exercice à l'autre reflétant l'amélioration de toutes les sources de revenus, notamment celle des frais et des commissions sur prêts et dépôts attribuable aux volumes d'affaires accrus et aux initiatives de tarification, comme il est mentionné précédemment. En outre, les revenus tirés des activités de courtage ont augmenté de 5,1 millions \$, la filiale de courtage de la Banque ayant tiré parti des occasions de croissance offertes par le marché des titres à revenu fixe et du redressement des marchés boursiers depuis l'exercice précédent. Les autres sources de revenus ont également contribué à l'amélioration globale de la performance.

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 3,4 millions \$. Voir la note 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 26,0 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, une hausse de 1,0 million \$, ou 4 %, par rapport à 25,0 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012, malgré une augmentation de 16 % dans le portefeuille de prêts découlant essentiellement de l'acquisition de la Fiducie AGF. Cette hausse reflète la qualité des portefeuilles de prêts de la Banque et le maintien des conditions de crédit favorables sur le marché canadien. Les provisions pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 comprenaient une charge de 6,7 millions \$ liée aux portefeuilles de prêts de la Fiducie AGF. En outre, des règlements favorables et l'amélioration généralisée ont donné lieu à un crédit d'un montant net de 2,6 millions \$ au titre des provisions pour pertes sur prêts des portefeuilles de prêts commerciaux pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 496,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, comparativement à 439,1 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012. Compte non tenu des dépenses d'exploitation courantes de 24,0 millions \$ liées à la Fiducie AGF et des frais liés aux transactions et d'intégration de 28,3 millions \$, les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 17,9 millions \$, ou 4 %.

Les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 28,8 millions \$, ou 12 %, par rapport à la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, pour atteindre 262,3 millions \$, surtout en raison de l'augmentation de l'effectif par suite de l'acquisition de la Fiducie AGF, de la hausse régulière des salaires et de la rémunération liée à la performance et des coûts des régimes de retraite plus élevés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les synergies liées à l'intégration des sociétés MRS, la baisse des autres charges au titre des avantages du personnel et les économies découlant de la restructuration des activités bancaires de détail en 2012.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté de 12,2 millions \$ par rapport à ceux de la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, du fait essentiellement des coûts de location et de TI liés à l'acquisition de la Fiducie AGF et des coûts de location plus considérables liés à la superficie en pieds carrés additionnelle des locaux loués pour les équipes de projets des TI. L'accroissement des coûts de TI découlant de la croissance continue des activités et la hausse de la charge d'amortissement liée aux projets de développement de TI achevés, y compris une perte de valeur de 1,6 million \$ au titre des projets de développement des TI abandonnés, ont également contribué à cette augmentation.

Les autres frais autres que d'intérêt ont légèrement augmenté de 0,9 million \$, pour s'établir à 79,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, par rapport à 78,6 millions \$ pour la période correspondante de 2012. L'augmentation s'explique principalement par les autres frais autres que d'intérêt de la Fiducie AGF pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, contrebalancés en partie par des ajustements favorables nets liés aux taxes de vente. Les frais pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012 comprenaient également les charges d'impartition des sociétés MRS engagées avant leur intégration à B2B Banque en 2012.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013 ont totalisé 28,3 millions \$ et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, à des coûts de relocalisation d'employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et à d'autres charges, comme il a été mentionné précédemment.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 72,0 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, comparativement à 72,7 % pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012. Sur la même base ajustée, le levier d'exploitation a été légèrement positif au cours de la période, l'ajout de la Fiducie AGF et l'augmentation des autres revenus, combinés aux mesures continues de contrôle des coûts visant à ralentir la croissance des dépenses, ayant plus que compensé l'incidence de la compression des marges.

Impôts sur le résultat

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013, les impôts sur le résultat se sont élevés à 26,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,5 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, les impôts sur le résultat se sont élevés à 27,3 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 22,4 %. La diminution du taux d'imposition d'un exercice à l'autre pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013 reflète le niveau plus élevé de revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger, ainsi que divers recouvrements d'impôts.

Trimestre clos le 31 juillet 2013 comparativement au trimestre clos le 30 avril 2013

Le résultat net a atteint 28,3 millions \$, soit un résultat dilué par action de 0,91 \$, pour le troisième trimestre 2013, par rapport à 35,1 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,10 \$, pour le deuxième trimestre 2013.

Le résultat net ajusté a été de 39,8 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,31 \$, en comparaison d'un résultat net de 40,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,29 \$, pour le deuxième trimestre 2013. Le calcul du résultat net dilué par action du deuxième trimestre de 2013 tenait compte d'un dividende final de 1,5 million \$ sur les actions privilégiées, série 9, rachetées en mars.

Le revenu total a augmenté, pour atteindre 221,0 millions \$ au troisième trimestre 2013, par rapport à 214,9 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a augmenté séquentiellement de 4,1 millions \$, pour s'établir à 144,5 millions \$ au troisième trimestre, en raison principalement du fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus. La marge nette d'intérêt est demeurée stable, soit à 1,68 %, au troisième trimestre 2013, par rapport à celle du deuxième trimestre 2013. Les pénalités sur les remboursements anticipés des prêts, qui, en raison de leur caractère saisonnier, sont plus élevées au troisième trimestre, et une réduction des liquidités à rendement plus faible ont compensé temporairement la compression des marges liée au contexte de très faibles taux d'intérêt et au volume réduit de prêts personnels à marge plus élevée.

Les autres revenus ont enregistré une hausse séquentielle de 2,1 millions \$, malgré un profit de 3,7 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux comptabilisé au deuxième trimestre. La hausse est en grande partie attribuable aux frais et commissions plus élevés sur les prêts et dépôts découlant des activités accrues, ainsi qu'à la performance particulièrement solide des activités de trésorerie qui a contribué à l'augmentation des revenus de trésorerie et des marchés financiers.

Au troisième trimestre 2013, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 1,1 million \$, comparativement à une charge de 1,2 million \$ pour le trimestre précédent. Voir la note 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Les provisions pour pertes sur prêts sont demeurées basses, à 9,0 millions \$, au troisième trimestre 2013, soit le même niveau qu'au deuxième trimestre 2013, reflet de l'excellente qualité continue du portefeuille. Au troisième trimestre 2013, la Banque a prudemment ajusté de 2,5 millions \$ les provisions collectives pour pertes relatives à des propriétés et à des projets de développement immobilier résidentiels de taille moyenne, ainsi qu'à certains portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels pour tenir compte des événements survenus récemment en Alberta. Ce montant additionnel de provisions a été compensé par un règlement favorable de 3,5 millions \$ relatif à un seul prêt commercial, alors qu'il n'y a eu aucun règlement important comparable au cours du deuxième trimestre.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 174,9 millions \$ au troisième trimestre 2013, comparativement à 159,9 millions \$ au deuxième trimestre 2013. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration de 14,6 millions \$ engagés au troisième trimestre 2013 et de 6,1 millions \$ engagés au deuxième trimestre 2013, les frais autres que d'intérêt ont augmenté séquentiellement de 4 %. Cette augmentation découle principalement d'ajustements apportés à la rémunération liée à la performance, d'une perte de valeur relative aux projets de TI ainsi que d'un ajustement défavorable lié aux taxes de vente provinciales comptabilisé au troisième trimestre, la Banque ayant continué de mettre en œuvre des mesures rigoureuses de contrôle des coûts dans un contexte de croissance plus modérée du revenu net d'intérêt.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | AU 31 JUILLET 2013 | AU 31 OCTOBRE 2012 | AU 31 JUILLET 2012 |
|-----------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| ACTIF | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | 219 480 \$ | 571 043 \$ | 917 923 \$ |
| Valeurs mobilières | 4 905 084 | 6 142 961 | 5 178 810 |
| Valeurs acquises en vertu de conventions de revente | 741 561 | 631 202 | 1 173 704 |
| Prêts et acceptations, montant net | 27 074 649 | 26 663 337 | 23 303 028 |
| Autres actifs | 817 733 | 928 283 | 842 047 |
| | 33 758 507 \$ | 34 936 826 \$ | 31 415 512 \$ |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | |
| Dépôts | 23 866 365 \$ | 24 041 443 \$ | 21 622 059 \$ |
| Autres passifs | 3 025 682 | 2 873 563 | 3 137 239 |
| Dette liée aux activités de titrisation | 4 952 060 | 6 037 097 | 5 109 015 |
| Dette subordonnée | 444 962 | 443 594 | 243 869 |
| Capitaux propres | 1 469 438 | 1 541 129 | 1 303 330 |
| | 33 758 507 \$ | 34 936 826 \$ | 31 415 512 \$ |

L'actif au bilan s'élevait à 33,8 milliards \$ au 31 juillet 2013, soit une baisse de 1,2 milliard \$ par rapport à la clôture de l'exercice 2012. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a augmenté de 2,3 milliards \$, ou 7 %, en raison principalement de l'acquisition de la Fiducie AGF.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 5,9 milliards \$ au 31 juillet 2013, une baisse de 1,5 milliard \$ comparativement au 31 octobre 2012. Cette baisse découle principalement des actifs de remplacement affectés au remboursement, au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2013, de dettes liées aux activités de titrisation venues à échéance d'un montant de 1,5 milliard \$. Les liquidités, qui ont été relativement moins élevées, ont diminué pour s'établir à 17 % de l'actif total, en comparaison de 21 % au 31 octobre 2012. La Banque continue de gérer avec prudence le niveau et la composition de ses liquidités et maintient des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Les prêts et les acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives pour pertes sur prêts, se sont établis à 27,1 milliards \$ au 31 juillet 2013, en hausse de 0,4 milliard \$, ou 2 %, par rapport au 31 octobre 2012, et de 16 % d'un exercice à l'autre, en raison surtout des prêts acquis de la Fiducie AGF. Au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2013, la croissance des portefeuilles de prêts de la Banque a été stimulée par la solide croissance interne des portefeuilles de prêts commerciaux à marge plus élevée, ralentie en partie par la diminution de la demande de prêts dans les portefeuilles de détail. Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 273,6 millions \$, ou 12 %, depuis le 31 octobre 2012, la Banque ayant tiré parti de la demande accrue de la part de ses clients commerciaux, tandis que les prêts hypothécaires commerciaux sont demeurés relativement inchangés, étant donné que l'accroissement de 96,1 millions \$, ou 4 %, a été contrebalancé par la vente de prêts de 94,7 millions \$ au cours du deuxième trimestre. Les prêts personnels ont diminué de 394,4 millions \$ depuis le 31 octobre 2012, reflétant principalement la réduction des portefeuilles acquis de la Fiducie AGF et la demande plus faible pour les autres prêts personnels à une période où les consommateurs amorcent leur processus de désendettement. Les prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une croissance de 527,3 millions \$, ou 4 %, par rapport au 31 octobre 2012.

Dépôts

Les dépôts des particuliers se sont établis à 19,2 milliards \$ au 31 juillet 2013, une baisse de 0,1 milliard \$, ou 1 %, par rapport au 31 octobre 2012, qui s'explique par la croissance plus modérée des portefeuilles de prêts. Les dépôts d'entreprises et autres, qui comprennent les dépôts institutionnels, ont diminué de 0,1 milliard \$ depuis le 31 octobre 2012, pour s'établir à 4,6 milliards \$ au 31 juillet 2013, la Banque ayant réduit le volume des dépôts en gros à prix élevé dans le cadre de sa gestion du financement. La Banque continue toutefois de maintenir des sources de financement diversifiées et de gérer activement ses niveaux de liquidités. Elle concentre ses efforts sur la collecte de dépôts de particuliers par l'entremise de ses secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Banque, une base de financement solide et un actif précieux pour faire face aux exigences réglementaires futures en matière de liquidités. Ces dépôts représentaient 81 % du total des dépôts au 31 juillet 2013.

Autres passifs

La dette liée aux activités de titrisation a diminué d'un montant net de 1,1 milliard \$ depuis le début de l'exercice, compte tenu de l'échéance de quatre émissions, et s'établissait à 5,0 milliards \$ au 31 juillet 2013. Depuis le 31 octobre 2012, la Banque s'est également financée en titrisant des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels d'un montant de 816,5 millions \$, dont une tranche de 512,6 millions \$ a été vendue par la Banque dans le cadre de l'émission de nouvelles obligations hypothécaires du Canada et une tranche de 303,9 millions \$ a été vendue à titre d'actifs de remplacement dans des structures de titrisation existantes. La dette subordonnée était de 445,0 millions \$ au 31 juillet 2013, soit relativement au même niveau qu'au 31 octobre 2012.

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont établis à 1 469,4 millions \$ au 31 juillet 2013, comparativement à 1 541,1 millions \$ au 31 octobre 2012. Cette diminution découle principalement du rachat, le 15 mars 2013, des actions privilégiées de catégorie A, série 9, à la valeur nominale, au montant de 100 millions \$, en partie contrebalancé par les fonds propres générés en interne ainsi que par l'émission de 296 195 nouvelles actions ordinaires aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de 30 000 nouvelles actions ordinaires en vertu du régime d'options d'achat d'actions. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le cumul des autres éléments du résultat global, a augmenté et s'établissait à 44,36 \$ au 31 juillet 2013, comparativement à 42,81 \$ au 31 octobre 2012. Au 23 août 2013, 28 443 795 actions ordinaires et 20 000 options d'achat d'actions étaient en circulation.

Gestion du capital

Nouvelles exigences en matière de fonds propres

En décembre 2012, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a publié la version définitive révisée de la Ligne directrice sur les normes de fonds propres (la « ligne directrice ») fondée sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Ces nouvelles exigences sont entrées en vigueur en janvier 2013 et, de manière générale, établissent des normes plus strictes en matière d'adéquation des fonds propres. Les institutions sont tenues de respecter des normes de fonds propres minimales axées sur le risque en fonction de leur exposition au risque de crédit, de leurs risques opérationnels et, si elles exercent d'importantes activités de négociation, de leur risque de marché.

La ligne directrice établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 3,5 %, 4,5 % et 8,0 % pour 2013. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période comprise entre 2013 et 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période comprise entre 2013 et 2022 (la base « transitoire »). À compter de 2014, la ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation (la base « tout compris ») tôt au cours de la période de transition, y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 % à partir du premier trimestre 2013. De plus, certaines banques canadiennes ont été désignées banque d'importance systémique nationale (BISN) par le BSIF. Aux termes de cette désignation, ces banques seront tenues de détenir un supplément de 1 % de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'ici le 1^{er} janvier 2016. La Banque Laurentienne ne fait toutefois pas partie des banques désignées. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Le BSIF exige également que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio actif/fonds propres.

La ligne directrice fournit des indications additionnelles concernant le traitement des instruments de fonds propres non admissibles et précise que certains instruments de fonds propres ne seront plus entièrement admissibles comme fonds propres à compter du 1^{er} janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que sous forme d'actions ordinaires, sont considérés comme non admissibles selon les règles de Bâle III et sont donc assujettis au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que sous forme d'actions ordinaires, comprennent les actions privilégiées, séries 9, 10 et 11, et les billets à moyen terme subordonnés, séries 2010-1 et 2012-1. La Banque a racheté à leur valeur nominale, le 15 mars 2013, les actions privilégiées, série 9, qui n'étaient pas des instruments admissibles selon les règles de Bâle III.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres, sur une base « tout compris », s'établissaient respectivement à 7,5 %, 9,0 % et 12,6 % au 31 juillet 2013. Ces ratios respectent l'ensemble des exigences minimales actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

| | Bâle III ^[1] | | Bâle II ^[2] | |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|----------------------|------------------------|-----------------------|
| | AU 31 JUILLET 2013 | AU 30 AVRIL 2013 | AU 31 OCTOBRE 2012 | AU 31 JUILLET 2012 |
| En milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentages (non audité) | | | | |
| Fonds propres réglementaires | | | | |
| Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A) | 1 013 588 \$ | 1 018 515 \$ | s. o. | s. o. |
| Fonds propres de catégorie 1(B) | 1 218 734 \$ | 1 223 661 \$ | 1 460 253 \$ | 1 233 467 \$ |
| Total des fonds propres (C) | 1 701 438 \$ | 1 698 448 \$ | 1 974 060 \$ | 1 535 081 \$ |
| Total de l'actif pondéré en fonction des risques (D) | 13 471 849 \$ | 13 428 594 \$ | 13 436 433 \$ | 12 187 979 \$ |
| Ratios des fonds propres réglementaires | | | | |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A/D) | 7,5 % | 7,6 % | s. o. | s. o. |
| Ratio des fonds propres de catégorie 1 (B/D) | 9,0 % | 9,1 % | 10,9 % | 10,1 % |
| Ratio total des fonds propres (C/D) | 12,6 % | 12,6 % | 14,7 % | 12,6 % |

[1] Les montants sont présentés selon la base « tout compris ».

[2] Les montants sont présentés selon Bâle II comme déposés auprès du BSIF.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a diminué de 0,1 %, soit de 7,6 % au 30 avril 2013 à 7,5 % au 31 juillet 2013. La baisse du profit latent sur les titres à revenu fixe disponibles à la vente, qui reflète l'incidence négative de la récente hausse des rendements des obligations à long terme sur l'évaluation des titres à revenu fixe, l'augmentation des frais d'intégration au troisième trimestre ainsi que les déductions plus élevées liées aux logiciels ont donné lieu à une baisse nette des fonds propres réglementaires qui, combinée à une légère hausse du total de l'actif pondéré en fonction des risques, a eu une incidence défavorable sur le ratio au cours du troisième trimestre.

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel. En 2012, la Banque a mis en œuvre le processus d'adoption de l'approche fondée sur les notations internes avancée pour déterminer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit selon Bâle II. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de leur exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses homologues du secteur, étant donné que les institutions financières canadiennes de plus grande taille utilisent surtout l'approche fondée sur les notations internes avancée, qui est plus favorable. L'adoption éventuelle par la Banque de l'approche fondée sur les notations internes avancée devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, améliorer la comparabilité, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière de souscription.

Proposition de nouvelles règles de mesure des liquidités

En décembre 2009, le CBCB a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en ce qui concerne les liquidités, qui introduisaient de nouvelles normes mondiales en cette matière. Les lignes directrices du CBCB sur la gestion des liquidités comprennent les exigences minimales pour deux nouvelles règles de mesures, le ratio de couverture des liquidités (RCL) et le ratio de capitalisation stable net (RCSN), qui devraient être mises en œuvre respectivement en janvier 2015 et en janvier 2018. Le RCL établit une mesure commune du risque d'illiquidité et exige des institutions qu'elles maintiennent des liquidités suffisantes pour combler les besoins de flux de trésorerie pendant au moins 30 jours en situation de crise. Le RCSN est une deuxième mesure de liquidité commune qui établit le montant minimal acceptable de financement stable d'après la liquidité des actifs et des activités d'une institution financière sur une période d'un an. Des mises à jour contenant des informations additionnelles ont également été publiées en décembre 2010 et en janvier 2013. Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur les exigences relatives aux liquidités, compte tenu que certains aspects de ces propositions ne sont toujours pas finalisés tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et qu'elles sont susceptibles d'être encore modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs. Quoiqu'il en soit, la Banque analyse actuellement les écarts entre les exigences actuelles en matière de liquidités et ses données et systèmes de production de rapports sur les liquidités.

Dividendes

Le 21 août 2013, le conseil d'administration a annoncé le versement de dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 9 septembre 2013. Au cours de sa réunion tenue le 30 août 2013, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,50 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2013 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2013.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

| En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LE | POUR LES EXERCICES CLOS LES | | |
|-----------------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------|-----------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 OCTOBRE 2012 | 31 OCTOBRE 2011 | 31 OCTOBRE 2010 |
| Dividendes déclarés par action ordinaire | 0,50 \$ | 0,49 \$ | 0,47 \$ | 1,48 \$ | 1,84 \$ | 1,62 \$ | 1,44 \$ |
| Ratio du dividende versé ^{[1] [2]} | 55,0 % | 44,5 % | 44,2 % | 47,3 % | 37,0 % | 34,8 % | 31,1 % |

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Le montant pour 2010 est présenté selon les PCGR du Canada antérieurs.

Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels de la Banque. De plus amples renseignements sur le cadre de gestion intégrée des risques de la Banque sont fournis dans le rapport annuel 2012.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------|---------------|-----------------|-----------------------------|-----------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Provisions pour pertes sur prêts | | | | | |
| Prêts personnels | 6 135 \$ | 7 455 \$ | 5 715 \$ | 21 648 \$ | 17 760 \$ |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 4 645 | 872 | 1 256 | 6 924 | 2 038 |
| Prêts hypothécaires commerciaux | (3 141) | 48 | 13 | (1 992) | 3 456 |
| Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations) | 1 361 | 625 | 516 | (580) | 1 746 |
| | 9 000 \$ | 9 000 \$ | 7 500 \$ | 26 000 \$ | 25 000 \$ |
| En pourcentage des prêts et des acceptations moyens | 0,13 % | 0,14 % | 0,13 % | 0,13 % | 0,15 % |

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 9,0 millions \$ au troisième trimestre 2013, soit le même niveau qu'au deuxième trimestre 2013 et en hausse de 1,5 million \$ par rapport à il y a un an. Ce niveau très bas de pertes sur prêts reflète la solidité globale de la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque et le maintien des conditions de crédit favorables sur le marché canadien.

L'augmentation d'un exercice à l'autre de 0,4 million \$ des pertes sur prêts personnels est imputable essentiellement aux pertes des portefeuilles de prêts de la Fiducie AGF. L'augmentation des provisions pour pertes sur prêts hypothécaires résidentiels de 3,4 millions \$ par rapport au troisième trimestre 2012 découle des provisions collectives additionnelles pour pertes relatives à des propriétés et des projets de développement immobilier résidentiels de taille moyenne, afin de mieux refléter le profil de risque de ces prêts, ainsi qu'à certains portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels pour tenir compte des événements survenus récemment en Alberta.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux se sont maintenues à un niveau très bas au troisième trimestre 2013 et ont diminué d'un total combiné de 2,3 millions \$ d'un exercice à l'autre et de 2,5 millions \$ séquentiellement, grâce au règlement favorable de 3,5 millions \$ relatif à un seul prêt commercial au troisième trimestre 2013. Le niveau toujours faible des pertes sur prêts continue de témoigner de l'excellente qualité du crédit de ces portefeuilles.

PRÊTS DOUTEUX

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | AU 31 JUILLET 2013 | AU 31 OCTOBRE 2012 | AU 31 JUILLET 2012 |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Prêts douteux, montant brut | | | |
| Prêts personnels | 15 008 \$ | 16 863 \$ | 17 774 \$ |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 25 784 | 21 971 | 18 853 |
| Prêts hypothécaires commerciaux | 20 774 | 36 672 | 61 418 |
| Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations) | 36 631 | 52 517 | 58 348 |
| | 98 197 \$ | 128 023 \$ | 156 393 \$ |
| Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux | | | |
| Provisions cumulatives individuelles | (35 941) \$ | (47 849) \$ | (62 052) \$ |
| Provisions cumulatives collectives | (11 541) | (12 492) | (17 643) |
| | (47 482) \$ | (60 341) \$ | (79 695) \$ |
| Prêts douteux, montant net ^[1] | 50 715 \$ | 67 682 \$ | 76 698 \$ |
| Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts | (66 608) \$ | (57 201) \$ | (52 944) \$ |
| Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations | | | |
| Montant brut | 0,36 % | 0,48 % | 0,67 % |
| Montant net | 0,19 % | 0,25 % | 0,33 % |

[1] Les prêts douteux, montant net, correspondent désormais aux prêts douteux, montant brut, moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts douteux.

Les prêts douteux, montant brut, se sont établis à 98,2 millions \$ au 31 juillet 2013, en baisse de 23 % par rapport à 128,0 millions \$ au 31 octobre 2012, la qualité du crédit étant demeurée très bonne au cours du trimestre. La baisse depuis le 31 octobre 2012 découle de l'amélioration dans les portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, étant donné que les emprunteurs ont continué de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt ainsi que des conditions commerciales qui prévalent au Canada, ces facteurs ayant été contrebalancés en partie par l'incidence comptable des portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels acquis de la Fiducie AGF.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 11,9 millions \$ pour s'établir à 35,9 millions \$, par suite de règlements favorables et de l'amélioration globale des portefeuilles de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux. Les prêts douteux, montant net, qui correspondent désormais aux prêts douteux, montant brut, moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts douteux, se sont élevés à 50,7 millions \$ au 31 juillet 2013, comparativement à 67,7 millions \$ au 31 octobre 2012, et représentaient 0,19 % des prêts et des acceptations, une baisse par rapport au 31 octobre 2012, qui reflète l'excellente qualité du crédit du portefeuille de prêts. Malgré cette baisse, la direction continue de gérer avec prudence le niveau des provisions pour prêts douteux.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Aucune modification importante n'a été apportée au cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement depuis la fin de l'exercice 2012. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure dans les limites du profil de risque de la Banque.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (« GAP ») de la Banque.

Les activités de GAP visent à gérer le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des fluctuations marquées des taux d'intérêt. Au 31 juillet 2013, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | AU 31 JUILLET 2013 | AU 31 OCTOBRE 2012 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt | | |
| Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois | 6 553 \$ | 16 701 \$ |
| Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (déduction faite des impôts sur le résultat) | (28 147) \$ | (19 710) \$ |

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la Banque a réduit sa sensibilité à court terme en matière de GAP par rapport au 31 octobre 2012, tout en augmentant sa sensibilité à long terme dans le contexte de l'accentuation du segment à long terme de la courbe de rendement. Ces résultats reflètent les efforts de la direction pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations dans les limites de risque approuvées.

Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des secteurs d'activité suivants :

- Particuliers et PME-Québec
- Immobilier & Commercial
- B2B Banque
- Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux
- Autres

Particuliers et PME-Québec

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Revenu net d'intérêt | 77 799 \$ | 72 690 \$ | 80 163 \$ | 227 344 \$ | 234 984 \$ |
| Autres revenus | 40 897 | 38 260 | 34 662 | 114 593 | 99 887 |
| Revenu total | 118 696 | 110 950 | 114 825 | 341 937 | 334 871 |
| Provisions pour pertes sur prêts | 8 349 | 5 924 | 6 474 | 20 339 | 17 545 |
| Frais autres que d'intérêt | 96 984 | 93 386 | 91 107 | 283 351 | 273 635 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | 13 363 | 11 640 | 17 244 | 38 247 | 43 691 |
| Impôts sur le résultat | 2 339 | 1 978 | 3 709 | 6 351 | 9 077 |
| Résultat net | 11 024 \$ | 9 662 \$ | 13 535 \$ | 31 896 \$ | 34 614 \$ |
| Ratio d'efficacité ^[1] | 81,7 % | 84,2 % | 79,3 % | 82,9 % | 81,7 % |

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Particuliers et PME-Québec au résultat net a été de 11,0 millions \$ au troisième trimestre 2013 par rapport à 13,5 millions \$ au troisième trimestre 2012.

Le revenu total a augmenté de 3,9 millions \$, pour passer de 114,8 millions \$ au troisième trimestre 2012 à 118,7 millions \$ au troisième trimestre 2013, l'augmentation des autres revenus ayant compensé la diminution du revenu net d'intérêt. Le revenu net d'intérêt a diminué de 2,4 millions \$, la croissance des volumes de prêts et dépôts d'un exercice à l'autre, n'ayant pas entièrement contrebalancé la réduction continue des marges découlant de la nouvelle tarification des prêts et des dépôts, compte tenu du contexte de très faibles taux d'intérêt. Les autres revenus ont augmenté de 18 %, pour passer de 34,7 millions \$ au troisième trimestre 2012 à 40,9 millions \$ pour la période correspondante de 2013, signe de l'amélioration de la performance à l'échelle de toutes les sources de revenus. Cette amélioration d'un exercice à l'autre est principalement attribuable à la hausse des frais sur les dépôts, à l'augmentation des revenus tirés de la vente de fonds communs de placement reflétant les nouvelles ventes et à la performance accrue des marchés par rapport à il y a un an, ainsi qu'aux revenus d'assurance crédit supérieurs.

Les pertes sur prêts ont augmenté, passant de 6,5 millions \$ au troisième trimestre 2012 à 8,3 millions \$ au troisième trimestre 2013. Cette augmentation découle principalement des ajustements apportés aux provisions collectives pour pertes relatives à des propriétés et à des projets de développement immobilier résidentiels de taille moyenne afin de mieux refléter le profil de risque de ces prêts. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 5,9 millions \$, ou 6 %, passant de 91,1 millions \$ au troisième trimestre 2012 à 97,0 millions \$ au troisième trimestre 2013. La hausse régulière des salaires et celle des coûts des régimes de retraite, ainsi que l'accroissement des coûts relatifs aux locaux et aux technologies en raison de l'harmonisation récente des taxes de vente du Québec et d'une charge de 0,7 million \$ liée à l'optimisation du réseau de succursales, sont les principaux facteurs responsables de cette augmentation.

Le ratio d'efficacité a été de 81,7 % au troisième trimestre 2013, par rapport à 79,3 % au troisième trimestre 2012. Malgré la solide croissance des autres revenus et l'accent accru mis sur le contrôle des coûts, l'incidence du contexte prolongé de très faibles taux d'intérêt continue de peser sur le ratio d'efficacité du secteur.

Comparativement au deuxième trimestre 2013, le résultat net a augmenté de 1,4 million \$, pour passer de 9,7 millions \$ à 11,0 millions \$ au troisième trimestre 2013, en raison surtout de l'augmentation du revenu total attribuable au fait que le trimestre comptait trois jours de plus, de la croissance des volumes de prêts et dépôts au troisième trimestre, des pénalités sur les remboursements anticipés qui, en raison de leur caractère saisonnier, ont été plus élevées et de l'amélioration des autres revenus. Cet accroissement a été en partie contrebalancé par les provisions additionnelles pour pertes sur prêts et la hausse des frais autres que d'intérêt imputable en partie au fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus et à la charge liée à l'optimisation du réseau de succursales, comme il a été mentionné précédemment.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, le résultat net a diminué de 8 %, passant de 34,6 millions \$ à 31,9 millions \$. La croissance des volumes de prêts et dépôts et l'augmentation des autres revenus, comme il a été mentionné précédemment, ont été plus que contrebalancées par l'incidence de la diminution des marges d'intérêt et l'accroissement des frais autres que d'intérêt découlant en partie de la hausse des salaires et des coûts des taxes de vente engagés depuis janvier 2013.

Immobilier et Commercial

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Revenu net d'intérêt | 21 310 \$ | 20 179 \$ | 21 731 \$ | 63 044 \$ | 65 992 \$ |
| Autres revenus | 8 931 | 10 503 | 8 327 | 27 520 | 26 784 |
| Revenu total | 30 241 | 30 682 | 30 058 | 90 564 | 92 776 |
| Provisions pour pertes sur prêts | (1 880) | (74) | 436 | (3 418) | 5 042 |
| Frais autres que d'intérêt | 8 946 | 8 383 | 7 756 | 25 743 | 22 996 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | 23 175 | 22 373 | 21 866 | 68 239 | 64 738 |
| Impôts sur le résultat | 6 188 | 5 974 | 5 915 | 18 221 | 17 512 |
| Résultat net | 16 987 \$ | 16 399 \$ | 15 951 \$ | 50 018 \$ | 47 226 \$ |
| Ratio d'efficacité ^[1] | 29,6 % | 27,3 % | 25,8 % | 28,4 % | 24,8 % |

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au résultat net a augmenté de 1,0 million \$, ou 6 %, et s'est établie à 17,0 millions \$ au troisième trimestre 2013, comparativement à 16,0 millions \$ au troisième trimestre 2012.

Le revenu total a légèrement augmenté, soit de 0,2 million \$, pour atteindre 30,2 millions \$ au troisième trimestre 2013, la hausse des autres revenus ayant compensé la baisse du revenu net d'intérêt. Le revenu net d'intérêt a diminué de 2 % par rapport au troisième trimestre 2012, la solide croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts commerciaux ayant été plus que contrebalancée par la compression des marges au troisième trimestre 2013. Les autres revenus ont augmenté de 7 % par rapport au troisième trimestre 2012, du fait surtout de l'accroissement des activités de souscription par rapport à il y a un an. La diminution de 2,3 millions \$ des pertes sur prêts par rapport à il y a un an s'est traduite par un crédit net de 1,9 million \$ au troisième trimestre 2013, par suite d'un règlement favorable de 3,5 millions \$ relatif à un seul prêt hypothécaire commercial, reflétant l'excellente qualité du portefeuille de prêts commerciaux. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,2 million \$, pour s'établir à 8,9 millions \$ au troisième trimestre 2013, comparativement à 7,8 millions \$ au troisième trimestre 2012, en raison essentiellement des hausses régulières de salaires, de la rémunération liée à la performance plus élevée et des frais répartis plus importants d'un exercice à l'autre.

Comparativement au deuxième trimestre 2013, le résultat net a augmenté séquentiellement. Cette augmentation découle principalement du fait que le troisième trimestre comptait trois jours de plus, ce qui a eu une incidence sur le revenu net d'intérêt, et du règlement favorable de 3,5 millions \$ relatif à un seul prêt, en partie contrebalancés par un profit de 3,1 millions \$ à la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux comptabilisé au deuxième trimestre.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, le résultat net a augmenté de 2,8 millions \$, ou 6 %, pour s'établir à 50,0 millions \$. Cette hausse découle principalement de l'amélioration des pertes sur prêts, contrebalancée en partie par la baisse du revenu net d'intérêt imputable à la diminution des marges. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2,7 millions \$ comparativement à la période de neuf mois close le 31 juillet 2012, du fait principalement de la hausse des salaires et des avantages du personnel, de la rémunération liée à la performance et des frais répartis, comme il est mentionné précédemment.

B2B Banque

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Revenu net d'intérêt | 48 249 \$ | 47 195 \$ | 32 119 \$ | 144 856 \$ | 93 772 \$ |
| Autres revenus | 9 359 | 8 884 | 8 408 | 27 299 | 25 667 |
| Revenu total | 57 608 | 56 079 | 40 527 | 172 155 | 119 439 |
| Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | (1 140) | (1 224) | — | (3 420) | — |
| Provisions pour pertes sur prêts | 2 531 | 3 150 | 590 | 9 079 | 2 413 |
| Frais autres que d'intérêt | 31 114 | 32 175 | 22 913 | 96 249 | 70 818 |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1] | 14 600 | 6 136 | 7 157 | 28 293 | 13 167 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | 8 223 | 13 394 | 9 867 | 35 114 | 33 041 |
| Impôts sur le résultat | 2 240 | 3 557 | 2 612 | 9 380 | 8 786 |
| Résultat net | 5 983 \$ | 9 837 \$ | 7 255 \$ | 25 734 \$ | 24 255 \$ |
| Résultat net ajusté ^[2] | 17 546 \$ | 15 245 \$ | 12 510 \$ | 49 033 \$ | 33 906 \$ |
| Ratio d'efficacité ^[2] | 79,4 % | 68,3 % | 74,2 % | 72,3 % | 70,3 % |
| Ratio d'efficacité ajusté ^[2] | 54,0 % | 57,4 % | 56,5 % | 55,9 % | 59,3 % |

[1] Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est établie à 17,5 millions \$ au troisième trimestre 2013, soit une hausse de 5,0 millions \$, ou 40 %, par rapport à une contribution de 12,5 millions \$ au troisième trimestre 2012. L'amélioration découle essentiellement de la comptabilisation du résultat net de 7,6 millions \$ de la Fiducie AGF dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque au troisième trimestre 2013, ce facteur ayant plus que contrebalancé l'incidence du resserrement des marges nettes d'intérêt. Le résultat net comme présenté pour le troisième trimestre 2013 a été de 6,0 millions \$, comparativement à 7,3 millions \$ il y a un an.

Le revenu total a augmenté, pour atteindre 57,6 millions \$ au troisième trimestre 2013, par rapport à 40,5 millions \$ au troisième trimestre 2012. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 16,1 millions \$ par rapport à il y a un an, pour atteindre 48,2 millions \$ au troisième trimestre 2013, la hausse des volumes de prêts et dépôts liée à l'acquisition de la Fiducie AGF ayant augmenté le revenu net d'intérêt de 18,1 millions \$ au cours du trimestre et compensé la compression des marges résultant principalement du niveau réduit des prêts à l'investissement à marge plus élevée. La hausse de 1,0 million \$ des autres revenus, qui se sont établis à 9,4 millions \$ au troisième trimestre 2013, s'explique surtout par l'augmentation des revenus tirés des comptes d'investissement de B2B Banque Services de courtiers, et la contribution additionnelle de 0,3 million \$ de la Fiducie AGF.

Comme il a été indiqué précédemment, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis, présentée au poste « Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis », s'est établie à 1,1 million \$ au troisième trimestre 2013, comparativement à une charge de 1,2 million \$ pour le deuxième trimestre 2013. Voir la note 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Les pertes sur prêts ont augmenté, pour passer de 0,6 million \$ au troisième trimestre 2012 à 2,5 millions \$ au troisième trimestre 2013, en raison essentiellement des pertes sur prêts liées aux portefeuilles de prêts de la Fiducie AGF, qui se sont établies à 0,9 million \$ pour le trimestre. De plus, au cours du troisième trimestre 2013, les provisions collectives relatives à certains portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ont été ajustées pour tenir compte des événements survenus récemment en Alberta.

Comme l'indique le tableau précédent, les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 31,1 millions \$ au troisième trimestre 2013, une hausse de 8,2 millions \$ par rapport à des frais autres que d'intérêt de 22,9 millions \$ au troisième trimestre 2012. Cette hausse tient compte des dépenses d'exploitation courantes de 7,1 millions \$ liées à la Fiducie AGF. Compte non tenu de ces dépenses, les frais autres que d'intérêt ont enregistré une augmentation de 1,1 million \$ d'un exercice à l'autre, la hausse des salaires et de la rémunération liée à la performance, ainsi que celle des coûts répartis, ayant été compensées en partie par les synergies découlant de l'intégration. Les frais liés aux transactions et d'intégration pour le troisième trimestre 2013 ont totalisé 14,6 millions \$ et avaient trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, à des coûts de relocalisation d'employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais d'intégration de la Fiducie AGF et des sociétés MRS.

Comparativement au deuxième trimestre 2013, le résultat net ajusté a augmenté de 2,3 millions \$ attribuable surtout au fait que le trimestre comptait trois jours de plus, ce qui a eu une incidence sur le revenu net d'intérêt, et aux pertes sur prêts plus favorables.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, le résultat net ajusté s'est établi à 49,0 millions \$, soit 15,1 millions \$ de plus qu'à la période correspondante de 2012, en raison essentiellement de la contribution aux activités d'exploitation de 18,6 millions \$ de la Fiducie AGF, laquelle a compensé le resserrement des marges et la hausse des pertes sur prêts par rapport à il y a un an. Le résultat net comme présenté pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2013 a été de 25,7 millions \$, une hausse de 6 %.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

| En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Revenu total | 16 040 \$ | 16 967 \$ | 13 256 \$ | 50 090 \$ | 44 176 \$ |
| Frais autres que d'intérêt | 13 055 | 12 959 | 11 668 | 39 488 | 36 358 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | 2 985 | 4 008 | 1 588 | 10 602 | 7 818 |
| Impôts sur le résultat | 698 | 1 033 | 412 | 2 659 | 1 988 |
| Résultat net | 2 287 \$ | 2 975 \$ | 1 176 \$ | 7 943 \$ | 5 830 \$ |
| Ratio d'efficacité ^[1] | 81,4 % | 76,4 % | 88,0 % | 78,8 % | 82,3 % |

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux au résultat net a augmenté, pour s'établir à 2,3 millions \$ au troisième trimestre 2013, par rapport à 1,2 million \$ au troisième trimestre 2012.

Le revenu total a augmenté de 21 %, pour atteindre 16,0 millions \$ au troisième trimestre 2013, comparativement à 13,3 millions \$ pour le trimestre correspondant de 2012. Au cours du troisième trimestre 2013, le secteur d'activité a été avantagé par les conditions de marché plus favorables qu'il y a un an pour les activités de négociation et de courtage aux particuliers et a tiré parti des occasions de croissance sur les marchés des titres à revenu fixe. L'augmentation de 1,4 million \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 13,1 millions \$ au troisième trimestre 2013, est principalement imputable à la hausse de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction qui était en concordance avec l'augmentation des revenus tirés des marchés.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, le résultat net a augmenté de 2,1 millions \$, ou 36 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le secteur d'activité a généré un levier d'exploitation positif au cours de la période, en raison surtout de la hausse des revenus attribuable aux initiatives commerciales et à l'amélioration des marchés financiers par rapport à il y a un an.

Autres

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|-----------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Revenu net d'intérêt | (3 523) \$ | (704) \$ | (5 134) \$ | (10 386) \$ | (8 121) \$ |
| Autres revenus | 1 980 | 876 | 301 | 5 446 | 3 106 |
| Revenu total | (1 543) | 172 | (4 833) | (4 940) | (5 015) |
| Frais autres que d'intérêt | 10 229 | 6 814 | 8 354 | 22 971 | 22 112 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | (11 772) | (6 642) | (13 187) | (27 911) | (27 127) |
| Recouvrement d'impôts sur le résultat | (3 775) | (2 908) | (5 268) | (9 833) | (10 025) |
| Perte nette | (7 997) \$ | (3 734) \$ | (7 919) \$ | (18 078) \$ | (17 102) \$ |

Le secteur Autres a inscrit une contribution négative de 8,0 millions \$ au résultat net pour le troisième trimestre 2013, comparativement à une contribution négative de 7,9 millions \$ pour le troisième trimestre 2012.

Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, pour s'établir à un montant négatif de 3,5 millions \$ au troisième trimestre 2013, en comparaison d'un montant négatif de 5,1 millions \$ au troisième trimestre 2012, du fait surtout du niveau de liquidités plus faible qu'il y a un an. Les autres revenus ont augmenté au troisième trimestre 2013 pour atteindre 2,0 millions \$, en comparaison de 0,3 million \$ pour le troisième trimestre 2012, en raison des résultats trimestriels particulièrement robustes des activités de trésorerie et des profits nets sur les valeurs mobilières plus élevés d'un exercice à l'autre.

Les frais autres que d'intérêt du troisième trimestre 2013 ont augmenté pour s'établir à 10,2 millions \$ par rapport à 8,4 millions \$ pour la période correspondante de 2012. La hausse découle en grande partie de l'augmentation de la charge d'amortissement liée aux projets de développement des TI achevés, y compris une perte de valeur de 1,6 million \$ liée aux projets de développement des TI abandonnés, et des coûts de location plus élevés liés à la superficie en pieds carrés additionnelle des locaux loués pour les équipes de projets des TI. Cette hausse est également imputable à l'augmentation régulière des salaires ainsi qu'à la rémunération liée à la performance plus élevée.

Sur une base séquentielle, le revenu net d'intérêt a diminué de 2,8 millions \$, pour s'établir à un montant négatif de 3,5 millions \$, comparativement à un montant négatif de 0,7 million \$ au deuxième trimestre clos le 30 avril 2013, en partie dû aux valeurs mobilières à rendement plus élevé venant à échéance.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2013, la contribution négative au résultat net a été de 18,1 millions \$, comparativement à une contribution négative de 17,1 millions \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2012, en raison de la baisse du revenu net d'intérêt imputable principalement au niveau élevé de liquidités à rendement moins élevé au début de la période et de la légère augmentation des frais autres que d'intérêt, comme il a été mentionné précédemment, qui ont été partiellement contrebalancées par des ajustements favorables nets liés aux taxes de vente.

Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels

| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité) | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JANVIER 2013 | 31 OCTOBRE 2012 | 31 JUILLET 2012 | 30 AVRIL 2012 | 31 JANVIER 2012 | 31 OCTOBRE 2011 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|--------------------|--------------------|
| Revenu net d'intérêt | 144 549 \$ | 140 430 \$ | 142 344 \$ | 142 411 \$ | 129 664 \$ | 128 324 \$ | 130 629 \$ | 126 391 \$ |
| Autres revenus | 76 493 | 74 420 | 71 570 | 67 985 | 64 169 | 70 346 | 63 115 | 56 031 |
| Revenu total | 221 042 | 214 850 | 213 914 | 210 396 | 193 833 | 198 670 | 193 744 | 182 422 |
| Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | (1 140) | (1 224) | (1 056) | 23 795 | — | — | — | — |
| Provisions pour pertes sur prêts | 9 000 | 9 000 | 8 000 | 8 000 | 7 500 | 7 500 | 10 000 | 12 999 |
| Frais autres que d'intérêt | 174 928 | 159 853 | 161 314 | 165 377 | 148 955 | 147 111 | 143 020 | 137 152 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | 35 974 | 44 773 | 43 544 | 60 814 | 37 378 | 44 059 | 40 724 | 32 271 |
| Impôts sur le résultat | 7 690 | 9 634 | 9 454 | 15 129 | 7 380 | 10 196 | 9 762 | 5 562 |
| Résultat net | 28 284 \$ | 35 139 \$ | 34 090 \$ | 45 685 \$ | 29 998 \$ | 33 863 \$ | 30 962 \$ | 26 709 \$ |
| Résultat par action | | | | | | | | |
| de base | 0,91 \$ | 1,10 \$ | 1,12 \$ | 1,51 \$ | 1,06 \$ | 1,22 \$ | 1,16 \$ | 0,99 \$ |
| dilué | 0,91 \$ | 1,10 \$ | 1,12 \$ | 1,51 \$ | 1,06 \$ | 1,22 \$ | 1,16 \$ | 0,99 \$ |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1] | 8,1 % | 10,3 % | 10,3 % | 14,2 % | 10,1 % | 12,0 % | 11,5 % | 9,9 % |
| Actif au bilan (en millions de dollars canadiens) | 33 759 \$ | 34 474 \$ | 34 249 \$ | 34 937 \$ | 31 416 \$ | 30 708 \$ | 29 921 \$ | 28 963 \$ |
| Résultats et mesures ajustées | | | | | | | | |
| Résultat net ajusté ^[1] | 39 847 \$ | 40 547 \$ | 40 418 \$ | 36 186 \$ | 35 253 \$ | 36 302 \$ | 32 919 \$ | 33 375 \$ |
| Résultat dilué par action ajusté ^[1] | 1,31 \$ | 1,29 \$ | 1,34 \$ | 1,17 \$ | 1,27 \$ | 1,31 \$ | 1,24 \$ | 1,26 \$ |
| Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1] | 11,8 % | 12,1 % | 12,2 % | 10,9 % | 12,1 % | 13,0 % | 12,4 % | 12,7 % |

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2012. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquels la direction doit porter un jugement figure aux pages 74 à 76 du rapport annuel 2012. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le troisième trimestre 2013 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables.

Modifications de méthodes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications des normes existantes sur les instruments financiers, la consolidation, l'évaluation de la juste valeur, les avantages du personnel, la compensation et la présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications de méthodes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2013, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications des normes existantes.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

En vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières, la direction a limité la portée de l'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information et a exclu les contrôles, les politiques et les procédures de la Fiducie AGF, acquise par la Banque le 1^{er} août 2012. Les résultats de la Fiducie AGF sont inclus dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Banque pour la période close le 31 juillet 2013. La Fiducie AGF représentait environ 10 % de l'actif total, 9 % du passif total, 9 % du revenu total et 20 % du résultat net total au 31 juillet 2013 et pour la période de neuf mois close à cette date.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2013, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Mesures financières non-conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat global.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat global, divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures ajustées selon les PCGR et non conformes aux PCGR

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, qui sont présentés dans le tableau qui figure à la rubrique « Éléments d'ajustement ».

La majorité des éléments d'ajustement ont trait aux profits et aux dépenses découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants sans effet de trésorerie et qu'ils ne sont pas récurrents. Les frais liés aux transactions et d'intégration relatifs aux sociétés MRS et à la Fiducie AGF ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait que certains de ces frais ont été engagés dans le but de générer des avantages au cours de périodes futures.

Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 31 juillet 2013 et pour la période close à cette date

Table des matières

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| Bilan consolidé | 26 |
| État du résultat consolidé | 27 |
| État du résultat global consolidé | 28 |
| État de la variation des capitaux propres consolidé | 29 |
| État des flux de trésorerie consolidé | 30 |
| Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires | 31 |
| 1. Information générale | 31 |
| 2. Normes de présentation | 31 |
| 3. Modifications de méthodes comptables à venir | 32 |
| 4. Valeurs mobilières | 33 |
| 5. Prêts | 34 |
| 6. Titrisation de prêts | 37 |
| 7. Capital-actions | 38 |
| 8. Paiements fondés sur des actions | 40 |
| 9. Avantages postérieurs à l'emploi | 41 |
| 10. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat global | 42 |
| 11. Information sectorielle | 43 |
| 12. Regroupements d'entreprises | 46 |

Bilan consolidé

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | NOTES | AU 31 JUILLET 2013 | AU 31 OCTOBRE 2012 | AU 31 JUILLET 2012 |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| ACTIF | | | | |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | | 91 090 \$ | 90 860 \$ | 89 287 \$ |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques | | 128 390 | 480 183 | 828 636 |
| Valeurs mobilières | 4 | | | |
| Disponibles à la vente | | 2 077 626 | 2 822 588 | 1 956 279 |
| Détenues jusqu'à l'échéance | | 609 236 | 1 446 751 | 979 170 |
| Détenues à des fins de transaction | | 2 218 222 | 1 873 622 | 2 243 361 |
| | | 4 905 084 | 6 142 961 | 5 178 810 |
| Valeurs acquises en vertu de conventions de revente | | 741 561 | 631 202 | 1 173 704 |
| Prêts | 5 et 6 | | | |
| Personnels | | 7 411 683 | 7 806 067 | 6 081 592 |
| Hypothécaires résidentiels | | 14 696 426 | 14 169 095 | 12 554 098 |
| Hypothécaires commerciaux | | 2 444 977 | 2 443 634 | 2 473 833 |
| Commerciaux et autres | | 2 371 945 | 2 150 953 | 2 094 100 |
| Engagements de clients en contrepartie d'acceptations | | 263 708 | 211 130 | 232 044 |
| | | 27 188 739 | 26 780 879 | 23 435 667 |
| Provisions cumulatives pour pertes sur prêts | | (114 090) | (117 542) | (132 639) |
| | | 27 074 649 | 26 663 337 | 23 303 028 |
| Autres | | | | |
| Dérivés | | 102 556 | 167 643 | 179 275 |
| Immobilisations corporelles | | 71 054 | 71 871 | 68 890 |
| Logiciels et autres immobilisations incorporelles | | 178 585 | 159 973 | 147 886 |
| Goodwill | | 64 077 | 64 077 | 64 077 |
| Actif d'impôt différé | | 7 238 | 4 751 | 12 938 |
| Autres actifs | | 394 223 | 459 968 | 368 981 |
| | | 817 733 | 928 283 | 842 047 |
| | | 33 758 507 \$ | 34 936 826 \$ | 31 415 512 \$ |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | | | |
| Dépôts | | | | |
| Personnels | | 19 249 777 \$ | 19 369 310 \$ | 16 837 043 \$ |
| Entreprises, banques et autres | | 4 616 588 | 4 672 133 | 4 785 016 |
| | | 23 866 365 | 24 041 443 | 21 622 059 |
| Autres | | | | |
| Engagements au titre des valeurs vendues à découvert | | 1 433 525 | 1 349 932 | 1 519 105 |
| Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat | | 383 886 | 244 039 | 417 962 |
| Acceptations | | 263 708 | 211 130 | 232 044 |
| Dérivés | | 87 040 | 100 867 | 114 924 |
| Passif d'impôt différé | | 7 770 | 16 128 | 1 411 |
| Autres passifs | | 849 753 | 951 467 | 851 793 |
| | | 3 025 682 | 2 873 563 | 3 137 239 |
| Dette liée aux activités de titrisation | 6 | 4 952 060 | 6 037 097 | 5 109 015 |
| Dette subordonnée | | 444 962 | 443 594 | 243 869 |
| Capitaux propres | | | | |
| Actions privilégiées | 7 | 205 146 | 303 249 | 205 527 |
| Actions ordinaires | 7 | 442 447 | 428 526 | 313 544 |
| Réserve pour paiements fondés sur des actions | 8 | 91 | 227 | 227 |
| Résultats non distribués | | 819 371 | 774 899 | 745 703 |
| Cumul des autres éléments du résultat global | | 2 383 | 34 228 | 38 329 |
| | | 1 469 438 | 1 541 129 | 1 303 330 |
| | | 33 758 507 \$ | 34 936 826 \$ | 31 415 512 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État du résultat consolidé

| En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité) | NOTES | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Revenu d'intérêt | | | | | | |
| Prêts | | 274 778 \$ | 264 704 \$ | 248 073 \$ | 816 352 \$ | 734 099 \$ |
| Valeurs mobilières | | 13 053 | 16 178 | 16 802 | 46 359 | 54 070 |
| Dépôts auprès d'autres banques | | 314 | 499 | 2 304 | 1 727 | 4 604 |
| Autres, incluant les dérivés | | 10 217 | 11 193 | 14 457 | 34 863 | 44 711 |
| | | 298 362 | 292 574 | 281 636 | 899 301 | 837 484 |
| Frais d'intérêt | | | | | | |
| Dépôts | | 115 561 | 112 525 | 108 394 | 349 509 | 320 720 |
| Dette liée aux activités de titrisation | | 33 950 | 35 163 | 40 891 | 109 338 | 120 071 |
| Dette subordonnée | | 4 033 | 3 927 | 2 408 | 11 984 | 7 185 |
| Autres, incluant les dérivés | | 269 | 529 | 279 | 1 147 | 891 |
| | | 153 813 | 152 144 | 151 972 | 471 978 | 448 867 |
| Revenu net d'intérêt | | 144 549 | 140 430 | 129 664 | 427 323 | 388 617 |
| Autres revenus | | | | | | |
| Frais et commissions sur prêts et dépôts | | 35 033 | 31 724 | 31 522 | 98 087 | 89 690 |
| Revenus tirés des activités de courtage | | 14 449 | 14 523 | 12 517 | 45 494 | 40 420 |
| Revenus tirés des comptes d'investissement | | 8 249 | 7 894 | 7 190 | 24 001 | 21 639 |
| Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement | | 5 848 | 5 415 | 4 478 | 16 403 | 13 295 |
| Revenus de trésorerie et de marchés financiers | | 5 840 | 4 601 | 2 398 | 15 782 | 12 968 |
| Revenus d'assurance crédit | | 4 793 | 4 415 | 3 682 | 12 603 | 11 114 |
| Autres revenus | | 2 281 | 5 848 | 2 382 | 10 113 | 8 504 |
| | | 76 493 | 74 420 | 64 169 | 222 483 | 197 630 |
| Revenu total | | 221 042 | 214 850 | 193 833 | 649 806 | 586 247 |
| Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | 12 | (1 140) | (1 224) | — | (3 420) | — |
| Provisions pour pertes sur prêts | 5 | 9 000 | 9 000 | 7 500 | 26 000 | 25 000 |
| Frais autres que d'intérêt | | | | | | |
| Salaires et avantages du personnel | | 87 680 | 85 200 | 77 177 | 262 260 | 233 491 |
| Frais d'occupation de locaux et technologie | | 44 491 | 42 626 | 38 644 | 125 998 | 113 808 |
| Autres | | 28 157 | 25 891 | 25 977 | 79 544 | 78 620 |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres | 12 | 14 600 | 6 136 | 7 157 | 28 293 | 13 167 |
| | | 174 928 | 159 853 | 148 955 | 496 095 | 439 086 |
| Résultat avant impôts sur le résultat | | 35 974 | 44 773 | 37 378 | 124 291 | 122 161 |
| Impôts sur le résultat | | 7 690 | 9 634 | 7 380 | 26 778 | 27 338 |
| Résultat net | | 28 284 \$ | 35 139 \$ | 29 998 \$ | 97 513 \$ | 94 823 \$ |
| Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes | | 2 520 | 4 059 | 3 164 | 9 112 | 9 495 |
| Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires | | 25 764 \$ | 31 080 \$ | 26 834 \$ | 88 401 \$ | 85 328 \$ |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers) | | | | | | |
| de base | | 28 385 | 28 287 | 25 250 | 28 280 | 24 800 |
| dilué | | 28 393 | 28 297 | 25 267 | 28 291 | 24 818 |
| Résultat par action | | | | | | |
| de base | | 0,91 \$ | 1,10 \$ | 1,06 \$ | 3,13 \$ | 3,44 \$ |
| dilué | | 0,91 \$ | 1,10 \$ | 1,06 \$ | 3,12 \$ | 3,44 \$ |
| Dividendes déclarés par action | | | | | | |
| Actions ordinaires | | 0,50 \$ | 0,49 \$ | 0,47 \$ | 1,48 \$ | 1,37 \$ |
| Actions privilégiées - série 9 | | s. o. | 0,38 \$ | 0,38 \$ | 0,75 \$ | 1,13 \$ |
| Actions privilégiées - série 10 | | 0,33 \$ | 0,33 \$ | 0,33 \$ | 0,98 \$ | 0,98 \$ |
| Actions privilégiées - série 11 | | 0,25 \$ | 0,25 \$ | s. o. | 0,66 \$ | s. o. |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | NOTES | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Résultat net | | 28 284 \$ | 35 139 \$ | 29 998 \$ | 97 513 \$ | 94 823 \$ |
| Autres éléments du résultat global, nets d'impôts | 10 | | | | | |
| Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat | | | | | | |
| Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | (5 277) | 1 484 | (2 714) | (2 677) | (7 948) |
| Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | (685) | (427) | (334) | (2 570) | (1 543) |
| Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | | (21 484) | 4 929 | 13 774 | (26 598) | (17 770) |
| | | (27 446) | 5 986 | 10 726 | (31 845) | (27 261) |
| Résultat global | | 838 \$ | 41 125 \$ | 40 724 \$ | 65 668 \$ | 67 562 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État de la variation des capitaux propres consolidés

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2013

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7) | ACTIONS ORDINAIRES (note 7) | RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS | RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (note 10) | | | RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8) | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| | | | | VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE | COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE | TOTAL | | |
| Solde au 31 octobre 2012 | 303 249 \$ | 428 526 \$ | 774 899 \$ | 12 201 \$ | 22 027 \$ | 34 228 \$ | 227 \$ | 1 541 129 \$ |
| Résultat net | | | 97 513 | | | | | 97 513 |
| Autres éléments du résultat global (nets d'impôts) | | | | | | | | |
| Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | | | (2 677) | | (2 677) | | (2 677) |
| Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | | | (2 570) | | (2 570) | | (2 570) |
| Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | | | | | (26 598) | (26 598) | | (26 598) |
| Résultat global | | | 97 513 | (5 247) | (26 598) | (31 845) | | 65 668 |
| Émission d'actions | (218) | 13 921 | | | | | (136) | 13 567 |
| Rachat d'actions | (97 885) | | (2 115) | | | | | (100 000) |
| Dividendes | | | | | | | | |
| Actions privilégiées, y compris les impôts connexes | | | (9 112) | | | | | (9 112) |
| Actions ordinaires | | | (41 814) | | | | | (41 814) |
| Solde au 31 juillet 2013 | 205 146 \$ | 442 447 \$ | 819 371 \$ | 6 954 \$ | (4 571) \$ | 2 383 \$ | 91 \$ | 1 469 438 \$ |

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2012

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7) | ACTIONS ORDINAIRES (note 7) | RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS | RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (note 10) | | | RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8) | TOTAL DES CAPITAUX PROPRES |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|
| | | | | VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE | COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE | TOTAL | | |
| Solde au 31 octobre 2011 | 205 527 \$ | 252 601 \$ | 694 371 \$ | 22 216 \$ | 43 374 \$ | 65 590 \$ | 227 \$ | 1 218 316 \$ |
| Résultat net | | | 94 823 | | | | | 94 823 |
| Autres éléments du résultat global (nets d'impôts) | | | | | | | | |
| Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | | | (7 948) | | (7 948) | | (7 948) |
| Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | | | | (1 543) | | (1 543) | | (1 543) |
| Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie | | | | | (17 770) | (17 770) | | (17 770) |
| Résultat global | | | 94 823 | (9 491) | (17 770) | (27 261) | | 67 562 |
| Émission d'actions | | 60 943 | | | | | | 60 943 |
| Dividendes | | | | | | | | |
| Actions privilégiées, y compris les impôts connexes | | | (9 495) | | | | | (9 495) |
| Actions ordinaires | | | (33 996) | | | | | (33 996) |
| Solde au 31 juillet 2012 | 205 527 \$ | 313 544 \$ | 745 703 \$ | 12 725 \$ | 25 604 \$ | 38 329 \$ | 227 \$ | 1 303 330 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

État des flux de trésorerie consolidé

| En milliers de dollars canadiens (non audité) | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | | | | |
| Résultat net | 28 284 \$ | 35 139 \$ | 29 998 \$ | 97 513 \$ | 94 823 \$ |
| Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation : | | | | | |
| Provisions pour pertes sur prêts | 9 000 | 9 000 | 7 500 | 26 000 | 25 000 |
| Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente | (1 259) | (769) | (746) | (4 022) | (3 077) |
| Profit sur vente de prêts hypothécaires commerciaux | — | (3 685) | — | (3 685) | (3 102) |
| Impôt différé | (4 373) | 1 912 | (19 357) | (594) | (18 970) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 5 303 | 3 990 | 3 388 | 12 958 | 9 655 |
| Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles | 10 211 | 8 843 | 8 537 | 27 958 | 25 052 |
| Variation des actifs et des passifs d'exploitation : | | | | | |
| Variation des prêts | (162 534) | (296 043) | (327 186) | (530 369) | (1 125 185) |
| Variation des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net | 356 623 | (444 201) | (61 399) | (344 600) | (61 392) |
| Variation des intérêts courus à recevoir | 12 569 | (760) | 15 981 | 20 422 | 16 728 |
| Variation des actifs dérivés | 53 752 | (24 838) | (17 468) | 65 087 | 48 986 |
| Variation des dépôts | 57 540 | 41 332 | 561 305 | (175 078) | 880 238 |
| Variation des intérêts courus à payer | (48 475) | (20 579) | (52 867) | (126 064) | (84 872) |
| Variation des engagements au titre des valeurs vendues à découvert | (245 570) | (35 708) | 167 098 | 83 593 | 47 851 |
| Variation des passifs dérivés | (9 586) | 3 700 | (13 702) | (13 827) | (15 045) |
| Autres, montant net | 114 851 | (11 844) | (119 997) | 40 625 | (56 353) |
| | 176 336 | (734 511) | 181 085 | (824 083) | (219 663) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | | | | |
| Variation des acceptations | 7 558 | 45 907 | 65 140 | 52 578 | 52 904 |
| Variation des engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat | (10 839) | 102 950 | (23 570) | 139 847 | 381 192 |
| Variation de la dette liée aux activités de titrisation | (521 410) | 229 159 | 57 363 | (1 085 037) | 348 168 |
| Rachat de la dette subordonnée d'une filiale | — | — | — | — | (20 000) |
| Rachat d'actions privilégiées | — | (100 000) | — | (100 000) | — |
| Produit net de l'émission d'actions ordinaires | 360 | 3 | — | 1 043 | 60 943 |
| Dividendes payés | (12 179) | (12 545) | (15 031) | (41 519) | (43 491) |
| | (536 510) | 265 474 | 83 902 | (1 033 088) | 779 716 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | | | |
| Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente | | | | | |
| Acquisitions | (916 756) | (381 451) | (384 337) | (1 657 761) | (593 490) |
| Produit à la vente et à l'échéance | 981 163 | 512 826 | 479 183 | 2 395 753 | 875 900 |
| Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance | | | | | |
| Acquisitions | (56 908) | (203 184) | (91 369) | (266 230) | (834 883) |
| Produit à l'échéance | 478 038 | 35 406 | 168 855 | 1 103 745 | 741 522 |
| Produit de la vente de prêts hypothécaires commerciaux | — | 99 115 | — | 99 115 | 79 774 |
| Variation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente | (195 587) | 371 033 | (195 641) | (110 359) | (453 387) |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels | (27 309) | (18 484) | (20 035) | (58 655) | (52 586) |
| Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 105 111 | 49 467 | (204 385) | 351 793 | (116 523) |
| Montant en espèces versé au titre des regroupements d'entreprises | — | — | — | — | (198 693) |
| | 367 752 | 464 728 | (247 729) | 1 857 401 | (552 366) |
| Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques | 7 578 | (4 309) | 17 258 | 230 | 7 687 |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période | 83 512 | 87 821 | 72 029 | 90 860 | 81 600 |
| Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période | 91 090 \$ | 83 512 \$ | 89 287 \$ | 91 090 \$ | 89 287 \$ |
| Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation : | | | | | |
| Intérêts versés au cours de la période | 206 263 \$ | 173 667 \$ | 204 842 \$ | 603 708 \$ | 536 041 \$ |
| Intérêts reçus au cours de la période | 312 307 | 288 906 | 301 939 | 921 832 | 862 543 |
| Dividendes reçus au cours de la période | 1 756 | 2 138 | 622 | 5 313 | 3 981 |
| Impôts sur le résultat payés au cours de la période | 3 794 \$ | 6 337 \$ | (1 779) \$ | 27 804 \$ | 29 796 \$ |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque Laurentienne ou la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elle offre également des services de courtage de plein exercice. La Banque Laurentienne est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers) de la période close le 31 juillet 2013 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 30 août 2013.

2. Normes de présentation

Ces états financiers ont été préparés conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada actuels. Ces états financiers sont préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 préparés selon les IFRS. Certaines informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS ont été incluses dans les présents états financiers. Les méthodes comptables décrites dans la Note 3 des états financiers consolidés audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables

IAS 1, Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont été apportées à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui exigent que les entités regroupent les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global en fonction du fait qu'ils sont susceptibles ou non d'être reclassés ultérieurement à l'état du résultat consolidé et les éléments qui ne seront pas reclassés à l'état du résultat consolidé. Les modifications à l'IAS 1 sont en vigueur pour les exercices ouverts depuis le 1^{er} juillet 2012. Les modifications ont été adoptées rétroactivement par la Banque le 1^{er} novembre 2012. Puisque les modifications ont trait aux exigences en matière d'informations à fournir, elles n'ont pas d'incidence sur les résultats ni sur la situation financière de la Banque.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS exige de la Banque qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

3. Modifications de méthodes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié, puis modifié en octobre 2010, l'IFRS 9, *Instruments financiers*, dans le cadre de la première phase de son projet en cours visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. En juillet 2013, l'IASB a décidé, de façon provisoire, de reporter l'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9, initialement prévue pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, ce qui aurait été le 1^{er} novembre 2015 pour la Banque, sous réserve de la finalisation des exigences en matière de dépréciation, de classement et d'évaluation. L'IFRS 9 contient de nouvelles exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers qui font partie du champ d'application de l'IAS 39.

Selon la norme, tous les actifs financiers doivent être classés, d'après le modèle d'affaires de l'entité en matière de gestion des actifs financiers et selon les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers, dans l'une des trois catégories suivantes : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des capitaux propres. Les passifs financiers seront classés dans les mêmes catégories définies par l'IAS 39; toutefois, l'évaluation des passifs financiers selon l'option à la juste valeur a été modifiée au niveau du propre risque de crédit de l'entité.

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, et IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, et l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, qui seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et qui devront être appliquées rétrospectivement.

L'IFRS 10 remplace les exigences de consolidation de la SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*, et de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas où une entité contrôle au moins une autre entité. La norme s'appuie sur les principes existants en définissant le concept de contrôle comme le facteur qui détermine si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. La norme contient des indications additionnelles pour la détermination du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer qui détient le contrôle.

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et fournit des indications sur la comptabilisation des partenariats qui mettent l'accent sur les droits et les obligations des partenariats plutôt que sur leur forme juridique.

L'IFRS 12 contient des exigences à l'égard des informations à fournir sur les filiales, les partenariats et les entreprises associées, ainsi que sur les entités structurées, qui remplacent les exigences existantes.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et qui devra être appliquée prospectivement. L'IFRS 13 constitue une source unique d'indications pour l'évaluation de la juste valeur lorsque la juste valeur est exigée ou permise pour les IFRS et rehausse les exigences en matière d'informations à fournir lorsque la juste valeur est requise.

IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et qui devra être appliquée rétrospectivement.

Les modifications apportées à l'IAS 19 éliminent l'option de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes à prestations définies, connue comme la «méthode du corridor», que la Banque utilise à l'heure actuelle, et exigent que les réévaluations soient présentées dans les autres éléments du résultat global. Les modifications exigent également que le rendement prévu des actifs du régime comptabilisé dans le résultat net soit calculé sur la base du taux utilisé pour actualiser l'obligation au titre des prestations définies.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont été apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, afin de clarifier les critères de compensation des instruments financiers. Ces modifications, qui redressent des incohérences de la pratique courante relative à l'application des critères de compensation de l'IAS 32, seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit à compter du 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement. En outre, en décembre 2011, l'IASB a publié des modifications connexes à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, pour inclure de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir qui devraient aider les utilisateurs à mieux évaluer l'incidence, réelle ou potentielle, des contrats de compensation sur la situation financière d'une entité. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, soit à compter du 1^{er} novembre 2013 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés en résultat

Profits et pertes sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les éléments suivants ont été comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente :

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Profits nets réalisés | 1 259 \$ | 769 \$ | 745 \$ | 4 022 \$ | 3 005 \$ |
| Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat | (322) | (185) | (287) | (507) | (890) |
| | 937 \$ | 584 \$ | 458 \$ | 3 515 \$ | 2 115 \$ |

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes latents sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

Le tableau suivant présente les profits latents et les pertes latentes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

| | AU 31 JUILLET 2013 | | | |
|-------------------------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| | COÛT AMORTI | PROFITS LATENTS | PERTES LATENTES | JUSTE VALEUR |
| Valeurs mobilières émises ou garanties | | | | |
| par le Canada ^[1] | 770 926 \$ | 19 \$ | 95 \$ | 770 850 \$ |
| par des provinces | 681 003 | 684 | 37 | 681 650 |
| Autres titres d'emprunt | 456 591 | 4 796 | 1 074 | 460 313 |
| Actions privilégiées | 77 237 | 643 | 1 905 | 75 975 |
| Actions ordinaires et autres valeurs mobilières | 63 229 | 9 481 | 692 | 72 018 |
| Titres adossés à des actifs | 15 652 | 1 220 | 52 | 16 820 |
| | 2 064 638 \$ | 16 843 \$ | 3 855 \$ | 2 077 626 \$ |

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

4. Valeurs mobilières [suite]

| | AU 31 OCTOBRE 2012 | | | |
|-------------------------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| | COÛT AMORTI | PROFITS LATENTS | PERTES LATENTES | JUSTE VALEUR |
| Valeurs mobilières émises ou garanties | | | | |
| par le Canada ^[1] | 1 347 823 \$ | 7 375 \$ | 21 \$ | 1 355 177 \$ |
| par des provinces | 700 681 | 1 958 | 28 | 702 611 |
| Autres titres d'emprunt | 607 533 | 7 120 | 89 | 614 564 |
| Actions privilégiées | 71 956 | 1 436 | 592 | 72 800 |
| Actions ordinaires et autres valeurs mobilières | 51 189 | 5 490 | 514 | 56 165 |
| Titres adossés à des actifs | 19 919 | 1 372 | 20 | 21 271 |
| | 2 799 101 \$ | 24 751 \$ | 1 264 \$ | 2 822 588 \$ |

| | AU 31 JUILLET 2012 | | | |
|-------------------------------------------------|---------------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| | COÛT AMORTI | PROFITS LATENTS | PERTES LATENTES | JUSTE VALEUR |
| Valeurs mobilières émises ou garanties | | | | |
| par le Canada ^[1] | 952 209 \$ | 10 372 \$ | 23 \$ | 962 558 \$ |
| par des provinces | 248 892 | 2 542 | 1 | 251 433 |
| Autres titres d'emprunt | 584 556 | 6 704 | 107 | 591 153 |
| Actions privilégiées | 65 703 | 1 381 | 704 | 66 380 |
| Actions ordinaires et autres valeurs mobilières | 52 029 | 5 192 | 1 519 | 55 702 |
| Titres adossés à des actifs | 27 533 | 1 537 | 17 | 29 053 |
| | 1 930 922 \$ | 27 728 \$ | 2 371 \$ | 1 956 279 \$ |

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

| | AU 31 JUILLET 2013 | AU 31 OCTOBRE 2012 | AU 31 JUILLET 2012 |
|---------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1] | 486 759 \$ | 1 412 962 \$ | 917 616 \$ |
| Papier commercial adossé à des actifs | 122 477 | 33 789 | 61 554 |
| | 609 236 \$ | 1 446 751 \$ | 979 170 \$ |

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et des bons du trésor.

5. Prêts

Prêts et prêts douteux

| | AU 31 JUILLET 2013 | | | | | |
|--------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------|
| | MONTANT BRUT DES PRÊTS | MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX | PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES | PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES | | TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES |
| | | | | POUR PRÊTS DOUTEUX | POUR AUTRES PRÊTS | |
| Personnels | 7 411 683 \$ | 15 008 \$ | — \$ | 6 549 \$ | 30 534 \$ | 37 083 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 14 696 426 | 25 784 | — | 2 565 | 5 316 | 7 881 |
| Hypothécaires commerciaux | 2 444 977 | 20 774 | 10 375 | 1 312 | 15 770 | 27 457 |
| Commerciaux et autres ^[1] | 2 635 653 | 36 631 | 25 566 | 1 115 | 14 988 | 41 669 |
| | 27 188 739 \$ | 98 197 \$ | 35 941 \$ | 11 541 \$ | 66 608 \$ | 114 090 \$ |

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 263,7 millions \$.

AU 31 OCTOBRE 2012

| | MONTANT BRUT DES PRÊTS | MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX | PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES | PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES | | TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES |
|--------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------|
| | | | | POUR PRÊTS DOUTEUX | POUR AUTRES PRÊTS | |
| Personnels | 7 806 067 \$ | 16 863 \$ | — \$ | 10 081 \$ | 24 724 \$ | 34 805 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 14 169 095 | 21 971 | — | 390 | 2 254 | 2 644 |
| Hypothécaires commerciaux | 2 443 634 | 36 672 | 14 070 | — | 16 406 | 30 476 |
| Commerciaux et autres ^[1] | 2 362 083 | 52 517 | 33 779 | 2 021 | 13 817 | 49 617 |
| | 26 780 879 \$ | 128 023 \$ | 47 849 \$ | 12 492 \$ | 57 201 \$ | 117 542 \$ |

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 211,1 millions \$.

AU 31 JUILLET 2012

| | MONTANT BRUT DES PRÊTS | MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX | PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES | PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES | | TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES |
|--------------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------------|-------------------------|----------------------------------------|
| | | | | POUR PRÊTS DOUTEUX | POUR AUTRES PRÊTS | |
| Personnels | 6 081 592 \$ | 17 774 \$ | — \$ | 12 011 \$ | 22 495 \$ | 34 506 \$ |
| Hypothécaires résidentiels | 12 554 098 | 18 853 | — | 394 | 1 349 | 1 743 |
| Hypothécaires commerciaux | 2 473 833 | 61 418 | 28 914 | 2 355 | 15 275 | 46 544 |
| Commerciaux et autres ^[1] | 2 326 144 | 58 348 | 33 138 | 2 883 | 13 825 | 49 846 |
| | 23 435 667 \$ | 156 393 \$ | 62 052 \$ | 17 643 \$ | 52 944 \$ | 132 639 \$ |

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 232,0 millions \$.

Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts

| | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------|
| | | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 | | |
| | PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX | PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ^[1] | TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES | TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES | |
| Solde au début de la période | | 14 070 \$ | 33 779 \$ | 47 849 \$ | 69 450 \$ |
| Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé | | (2 694) | (938) | (3 632) | 12 333 |
| Radiations | | (289) | (7 286) | (7 575) | (18 722) |
| Recouvrements | | 2 | 138 | 140 | 79 |
| Intérêts courus sur les prêts douteux | | (714) | (127) | (841) | (1 088) |
| Solde à la fin de la période | | 10 375 \$ | 25 566 \$ | 35 941 \$ | 62 052 \$ |

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

5. Prêts [suite]

Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts

Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux

| | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | | | | | |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| | | | | | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| | PRÊTS PERSONNELS | PRÊTS HYPOTHÉ- CAIRES RÉSIDENTIELS | PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX | PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾ | TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES | TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES |
| Solde au début de la période | 10 081 \$ | 390 \$ | — \$ | 2 021 \$ | 12 492 \$ | 18 557 \$ |
| Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé | 15 838 | 3 862 | 1 338 | (813) | 20 225 | 18 069 |
| Radiations | (21 297) | (930) | — | (65) | (22 292) | (19 367) |
| Recouvrements | 2 359 | (504) | — | 85 | 1 940 | 1 463 |
| Intérêts courus sur les prêts douteux | (432) | (253) | (26) | (113) | (824) | (1 079) |
| Solde à la fin de la période | 6 549 \$ | 2 565 \$ | 1 312 \$ | 1 115 \$ | 11 541 \$ | 17 643 \$ |

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives collectives pour autres prêts

| | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| | | | | | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| | PRÊTS PERSONNELS | PRÊTS HYPOTHÉ- CAIRES RÉSIDENTIELS | PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX | PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾ | TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES | TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES |
| Solde au début de la période | 24 724 \$ | 2 254 \$ | 16 406 \$ | 13 817 \$ | 57 201 \$ | 55 143 \$ |
| Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé | 5 810 | 3 062 | (636) | 1 171 | 9 407 | (5 402) |
| Provisions cumulatives pour pertes sur prêts découlant de l'acquisition d'une filiale | — | — | — | — | — | 3 203 |
| Solde à la fin de la période | 30 534 \$ | 5 316 \$ | 15 770 \$ | 14 988 \$ | 66 608 \$ | 52 944 \$ |

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

La provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 7,2 millions \$ au 31 juillet 2013, à 6,1 millions \$ au 31 octobre 2012, à 6,1 millions \$ au 31 juillet 2012.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

| | AU 31 JUILLET 2013 | | | |
|----------------------------------|-------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| | DE 1 JOUR À 31 JOURS | DE 32 À 90 JOURS | PLUS DE 90 JOURS | TOTAL |
| Prêts personnels | 97 769 \$ | 24 005 \$ | 4 181 \$ | 125 955 \$ |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 265 549 | 43 998 | 27 654 | 337 201 |
| | 363 318 \$ | 68 003 \$ | 31 835 \$ | 463 156 \$ |

| | AU 31 OCTOBRE 2012 | | | |
|----------------------------------|-------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| | DE 1 JOUR À 31 JOURS | DE 32 À 90 JOURS | PLUS DE 90 JOURS | TOTAL |
| Prêts personnels | 93 935 \$ | 23 938 \$ | 4 307 \$ | 122 180 \$ |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 244 088 | 40 896 | 34 446 | 319 430 |
| | 338 023 \$ | 64 834 \$ | 38 753 \$ | 441 610 \$ |

AU 31 JUILLET 2012

| | DE 1 JOUR À 31 JOURS | DE 32 À 90 JOURS | PLUS DE 90 JOURS | TOTAL |
|----------------------------------|-------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|
| Prêts personnels | 79 937 \$ | 24 712 \$ | 5 766 \$ | 110 415 \$ |
| Prêts hypothécaires résidentiels | 259 780 | 38 910 | 25 055 | 323 745 |
| | 339 717 \$ | 63 622 \$ | 30 821 \$ | 434 160 \$ |

Vente de prêts hypothécaires commerciaux

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2013, la Banque a conclu la vente de prêts hypothécaires commerciaux d'un montant de 94,7 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,7 millions \$ dans les autres revenus. Dans le cadre d'une transaction similaire, la Banque a conclu la vente d'un portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux totalisant 77,0 millions \$, qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 3,1 millions \$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2012.

6. Titrisation de prêts

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

| | AU 31 JUILLET 2013 | AU 31 OCTOBRE 2012 | AU 31 JUILLET 2012 |
|-----------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Prêts hypothécaires résidentiels | 4 205 295 \$ | 4 442 556 \$ | 3 637 224 \$ |
| Actifs de remplacement | | | |
| Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques | 3 478 | 11 894 | 3 584 |
| Valeurs acquises en vertu de conventions de revente | 33 283 | 63 016 | 370 460 |
| Autres valeurs mobilières | 609 236 | 1 446 751 | 979 170 |
| Dette liée aux activités de titrisation | (4 952 060) \$ | (6 037 097) \$ | (5 109 015) \$ |

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement | 211 311 \$ | 249 898 \$ | 163 695 \$ | 512 623 \$ | 518 288 \$ |
| Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement | 111 450 \$ | 92 754 \$ | 161 755 \$ | 303 863 \$ | 621 019 \$ |

Le tableau qui suit présente les émissions de dette liée aux activités de titrisation depuis le début de l'exercice.

| ÉCHÉANCE | POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2013 | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------|---------------------------------|
| | TAUX | VALEUR NOMINALE | VALEUR COMPTABLE INITIALE |
| Nouvelles émissions de dette liée aux opérations relatives aux obligations hypothécaires du Canada | | | |
| Décembre 2017 | 1,73% | 49 676 \$ | 49 512 \$ |
| Juin 2018 | 1,81% | 249 696 \$ | 248 686 \$ |
| Juin 2018 | 2,11% | 211 897 \$ | 210 875 \$ |

7. Capital-actions

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

| | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|------------|
| | 31 JUILLET 2013 | | 31 JUILLET 2012 | |
| | NOMBRE D' ACTIONS | MONTANT | NOMBRE D' ACTIONS | MONTANT |
| Actions ordinaires | | | | |
| En circulation au début de la période | 28 117 520 | 428 526 \$ | 23 925 037 | 252 601 \$ |
| Émission en vertu d'un appel public à l'épargne | — | — | 1 325 100 | 63 009 |
| Frais d'émission, après impôt sur le résultat | s. o. | — | s. o. | (2 066) |
| Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés | 30 000 | 1 020 | — | — |
| Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions | 296 195 | 12 901 | — | — |
| | 28 443 715 | 442 447 \$ | 25 250 137 | 313 544 \$ |

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

Le 5 décembre 2012, la Banque a commencé à offrir son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (le régime) aux actionnaires canadiens admissibles. La participation à ce régime est facultative. Aux termes du régime, les dividendes versés sur les actions ordinaires et privilégiées sont réinvestis aux fins de l'achat d'actions ordinaires de la Banque. Les actionnaires peuvent également effectuer des versements facultatifs en espèces en vue d'acquiescer des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises à même le capital autorisé de la Banque à un cours moyen escompté d'au plus 5 %, ou sur le marché ouvert au cours du marché. La Banque a déterminé que les dividendes déclarés le 5 juin 2013 seraient réinvestis dans des actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %. Le 1^{er} août 2013, 82 238 actions ont été légalement émises en vertu du régime et sont présentées dans le tableau ci-dessus (117 178 actions le 1^{er} février 2013 et 96 779 le 1^{er} mai 2013).

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit :

| | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | | | |
|---------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------|-------------------|------------|
| | 31 JUILLET 2013 | | 31 JUILLET 2012 | |
| | NOMBRE D' ACTIONS | MONTANT | NOMBRE D' ACTIONS | MONTANT |
| Actions privilégiées de catégorie A | | | | |
| Série 9 | | | | |
| En circulation au début de la période | 4 000 000 | 97 885 \$ | 4 000 000 | 97 885 \$ |
| Rachat d'actions | (4 000 000) | (97 885) | — | — |
| En circulation à la fin de la période | — | — | 4 000 000 | 97 885 |
| Série 10 | | | | |
| En circulation au début et à la fin de la période | 4 400 000 | 107 642 | 4 400 000 | 107 642 |
| Série 11 | | | | |
| En circulation au début de la période | 4 000 000 | 97 722 | s. o. | s. o. |
| Frais d'émission, nets d'impôts sur le résultat | s. o. | (218) | s. o. | s. o. |
| En circulation à la fin de la période | 4 000 000 | 97 504 | s. o. | s. o. |
| | 8 400 000 | 205 146 \$ | 8 400 000 | 205 527 \$ |

Dividendes déclarés

Le 21 août 2013, le conseil d'administration a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 9 septembre 2013.

Au cours de sa réunion tenue le 30 août 2013, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,50 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} novembre 2013 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} octobre 2013.

Gestion du capital

Nouvelles exigences en matière de fonds propres réglementaires

En décembre 2012, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) a publié la version définitive révisée de la Ligne directrice sur les normes de fonds propres (la « ligne directrice ») fondée sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Ces nouvelles exigences sont entrées en vigueur en janvier 2013 et, de manière générale, établissent des normes plus strictes en matière d'adéquation des fonds propres. Les institutions sont tenues de respecter des normes de fonds propres minimales axées sur le risque en fonction de leur exposition au risque de crédit, de leurs risques opérationnels et, si elles exercent d'importantes activités de négociation, de leur risque de marché.

La ligne directrice établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 3,5 %, 4,5 % et 8,0 % pour 2013. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période comprise entre 2013 et 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période comprise entre 2013 et 2022 (la base « transitoire »). À compter de 2014, la ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice, le BSIF a indiqué s'attendre à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation (la base « tout compris ») tôt au cours de la période de transition, y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 % d'ici le premier trimestre 2013. De plus, certaines banques canadiennes ont été désignées banque d'importance systémique nationale (BSIN) par le BSIF. Aux termes de cette désignation, ces banques seront tenues de détenir un supplément de 1 % de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'ici le 1^{er} janvier 2016. La Banque Laurentienne ne fait toutefois pas partie des banques désignées. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Le BSIF exige également que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio actif/fonds propres.

La ligne directrice fournit des indications additionnelles concernant le traitement des instruments de fonds propres non admissibles et précise que certains instruments de fonds propres ne seront plus entièrement admissibles comme fonds propres à compter du 1^{er} janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque, autres que sous forme d'actions ordinaires, sont considérés comme non admissibles selon les règles de Bâle III et sont donc assujettis au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que sous forme d'actions ordinaires, comprennent les actions privilégiées, séries 9, 10 et 11, et les billets à moyen terme subordonnés, séries 2010-1 et 2012-1. La Banque a racheté à leur valeur nominale, le 15 mars 2013, les actions privilégiées, série 9, qui n'étaient pas des instruments admissibles selon les règles de Bâle III.

Fonds propres réglementaires

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires courantes en matière de fonds propres tout au long de la période de neuf mois close le 31 juillet 2013. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

7. Capital-actions [suite]

| | Bâle III | | Bâle II ^[1] | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| | TOUT COMPRIS | TRANSITOIRE | AU 31 OCTOBRE 2012 | AU 31 JUILLET 2012 |
| | AU 31 JUILLET 2013 | AU 31 JUILLET 2013 | | |
| Actions ordinaires | 442 447 \$ | 442 447 \$ | 428 526 \$ | 320 435 \$ |
| Réserve pour paiements fondés sur des actions | 91 | 91 | 227 | 227 |
| Résultats non distribués | 819 371 | 819 371 | 774 899 | 734 339 |
| Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie | 6 954 | 6 954 | s. o. | s. o. |
| Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^[2] | (255 275) | — | s. o. | s. o. |
| Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires | 1 013 588 | 1 268 863 | s. o. | s. o. |
| Actions privilégiées à dividende non cumulatif ^[3] | 205 146 | 205 146 | 303 249 | 210 000 |
| Déductions des fonds propres de catégorie 1 | s. o. | (64 077) | (73 841) | (85 920) |
| Ajustement au titre de la transition aux IFRS | s. o. | s. o. | 27 193 | 54 386 |
| Fonds propres additionnels de catégorie 1 | 205 146 | 141 069 | s. o. | s. o. |
| Fonds propres de catégorie 1 | 1 218 734 | 1 409 932 | 1 460 253 | 1 233 467 |
| Dette subordonnée ^[4] | 399 429 | 399 429 | 443 594 | 243 869 |
| Provisions cumulatives collectives | 85 352 | 85 352 | 75 752 | 76 688 |
| Déductions des fonds propres de catégorie 2 | (2 077) | — | (5 539) | (18 943) |
| Fonds propres de catégorie 2 | 482 704 | 484 781 | 513 807 | 301 614 |
| Total des fonds propres | 1 701 438 \$ | 1 894 713 \$ | 1 974 060 \$ | 1 535 081 \$ |

[1] Les montants sont présentés selon Bâle II comme déposés auprès du BSIF.

[2] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[3] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 rachetées par la Banque au deuxième trimestre 2013.

[4] Nette d'un montant de 45,5 millions \$ attribuable au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

8. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des premiers neuf mois de 2013, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée et 30 000 options d'achat d'actions ont été exercées. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

| | AU 31 JUILLET 2013 | AU 31 OCTOBRE 2012 | AU 31 JUILLET 2012 |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | NOMBRE | NOMBRE | NOMBRE |
| Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période | 20 000 | 50 000 | 50 000 |

Régime d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre de 2013, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,3 millions \$ ont été converties en 51 572 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 34 383 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 45,07 \$ l'unité dont les droits seront acquis jusqu'en décembre 2015. Aucune nouvelle unité d'action restreinte n'a été attribuée au cours des deuxième et troisième trimestres de 2013.

Au cours du premier trimestre de 2013, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,3 million \$ ont été converties en 27 904 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune nouvelle unité d'action restreinte n'a été attribuée au cours des deuxième et troisième trimestres de 2013.

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre de 2013, en vertu d'un régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 191 167 unités d'actions de performance évaluées à 45,07 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis après trois ans et si certains objectifs financiers sont atteints. Aucune nouvelle unité d'action restreinte de performance n'a été attribuée au cours des deuxième et troisième trimestres de 2013.

Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Frais découlant de régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres | 1 811 \$ | 1 540 \$ | 4 050 \$ | 6 945 \$ | 4 289 \$ |
| Incidence des couvertures | (884) | (327) | (3 074) | (1 202) | (1 978) |
| | 927 \$ | 1 213 \$ | 976 \$ | 5 743 \$ | 2 311 \$ |

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie au 31 juillet 2013 était de 23,3 millions \$ (19,7 millions \$ au 31 octobre 2012 et 20,9 millions \$ au 31 juillet 2012).

9. Avantages postérieurs à l'emploi

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | |
|----------------------------------------------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | 30 AVRIL 2013 | 31 JUILLET 2012 | 31 JUILLET 2013 | 31 JUILLET 2012 |
| Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies | 3 134 \$ | 3 025 \$ | 2 071 \$ | 9 238 \$ | 5 452 \$ |
| Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies | 1 784 | 1 730 | 1 571 | 5 228 | 4 460 |
| Charge au titre des autres régimes | 336 | 326 | 402 | 998 | 1 199 |
| | 5 254 \$ | 5 081 \$ | 4 044 \$ | 15 464 \$ | 11 111 \$ |

10. Information additionnelle sur les autres éléments du résultat global

| | POUR LES TRIMESTRES CLOS LES | | | | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | | | 30 AVRIL 2013 | | | 31 JUILLET 2012 | | |
| | MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT |
| Profits nets latents (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ^[1] | (7 115) \$ | 1 838 \$ | (5 277) \$ | 1 992 \$ | (508) \$ | 1 484 \$ | (3 630) \$ | 916 \$ | (2 714) \$ |
| Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | (937) | 252 | (685) | (584) | 157 | (427) | (458) | 124 | (334) |
| | (8 052) | 2 090 | (5 962) | 1 408 | (351) | 1 057 | (4 088) | 1 040 | (3 048) |
| Variation nette de valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie ^[1] | (29 323) | 7 839 | (21 484) | 6 728 | (1 799) | 4 929 | 18 924 | (5 150) | 13 774 |
| Autres éléments du résultat global | (37 375) \$ | 9 929 \$ | (27 446) \$ | 8 136 \$ | (2 150) \$ | 5 986 \$ | 14 836 \$ | (4 110) \$ | 10 726 \$ |

[1] Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat.

| | POUR LES NEUF MOIS CLOS LES | | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|------------------------|---------------------------------------|
| | 31 JUILLET 2013 | | | 31 JUILLET 2012 | | |
| | MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | MONTANTS AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | MONTANTS APRÈS IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT |
| Profits nets latents (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente ^[1] | (3 574) \$ | 897 \$ | (2 677) \$ | (10 858) \$ | 2 910 \$ | (7 948) \$ |
| Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente | (3 515) | 945 | (2 570) | (2 115) | 572 | (1 543) |
| | (7 089) | 1 842 | (5 247) | (12 973) | 3 482 | (9 491) |
| Variation nette de valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie ^[1] | (36 308) | 9 710 | (26 598) | (24 281) | 6 511 | (17 770) |
| Autres éléments du résultat global | (43 397) \$ | 11 552 \$ | (31 845) \$ | (37 254) \$ | 9 993 \$ | (27 261) \$ |

[1] Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat.

11. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les quatre secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et PME-Québec, Immobilier et Commercial, B2B Banque, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux.

Le secteur Particuliers et PME-Québec offre une gamme complète produits d'épargne, d'investissement et de financement et les produits et services transactionnels offerts par l'intermédiaire de son réseau de distribution direct comprenant les succursales, les réseaux électroniques, le centre d'appels et le réseau de banquiers mobiles. Ce secteur d'activité offre également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance et les services de fiducie. De plus, il offre une vaste gamme de services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec.

Le secteur Immobilier et Commercial offre du financement immobilier partout au Canada, des services de financement commercial en Ontario et au Québec, de même que des opérations de change et des services internationaux.

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Un cinquième secteur, le secteur «Autres», comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

Toutes les opérations intersectorielles sont menées dans des conditions de concurrence normale, les revenus et les coûts intersectoriels étant éliminés dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2013

| | PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC | IMMOBILIER ET COMMERCIAL | B2B BANQUE | VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX | AUTRES | TOTAL |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| Revenu net d'intérêt | 77 799 \$ | 21 310 \$ | 48 249 \$ | 714 \$ | (3 523) \$ | 144 549 \$ |
| Autres revenus | 40 897 | 8 931 | 9 359 | 15 326 | 1 980 | 76 493 |
| Revenu (perte) total(le) | 118 696 | 30 241 | 57 608 | 16 040 | (1 543) | 221 042 |
| Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | — | — | (1 140) | — | — | (1 140) |
| Provisions pour pertes sur prêts | 8 349 | (1 880) | 2 531 | — | — | 9 000 |
| Frais autres que d'intérêt | 96 984 | 8 946 | 31 114 | 13 055 | 10 229 | 160 328 |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1] | — | — | 14 600 | — | — | 14 600 |
| Résultat (perte) avant impôts sur le résultat | 13 363 | 23 175 | 8 223 | 2 985 | (11 772) | 35 974 |
| Impôts sur le résultat (recouvrement) | 2 339 | 6 188 | 2 240 | 698 | (3 775) | 7 690 |
| Résultat net (perte nette) | 11 024 \$ | 16 987 \$ | 5 983 \$ | 2 287 \$ | (7 997) \$ | 28 284 \$ |
| Actif moyen ^[2] | 14 161 381 \$ | 3 458 929 \$ | 9 370 172 \$ | 3 218 420 \$ | 3 999 524 \$ | 34 208 426 \$ |

[1] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF).

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 AVRIL 2013

| | PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC | IMMOBILIER ET COMMERCIAL | B2B BANQUE | VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX | AUTRES | TOTAL |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| Revenu net d'intérêt | 72 690 \$ | 20 179 \$ | 47 195 \$ | 1 070 \$ | (704) \$ | 140 430 \$ |
| Autres revenus | 38 260 | 10 503 | 8 884 | 15 897 | 876 | 74 420 |
| Revenu (perte) total(le) | 110 950 | 30 682 | 56 079 | 16 967 | 172 | 214 850 |
| Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | — | — | (1 224) | — | — | (1 224) |
| Provisions pour pertes sur prêts | 5 924 | (74) | 3 150 | — | — | 9 000 |
| Frais autres que d'intérêt | 93 386 | 8 383 | 32 175 | 12 959 | 6 814 | 153 717 |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1] | — | — | 6 136 | — | — | 6 136 |
| Résultat (perte) avant impôts sur le résultat | 11 640 | 22 373 | 13 394 | 4 008 | (6 642) | 44 773 |
| Impôts sur le résultat (recouvrement) | 1 978 | 5 974 | 3 557 | 1 033 | (2 908) | 9 634 |
| Résultat net (perte nette) | 9 662 \$ | 16 399 \$ | 9 837 \$ | 2 975 \$ | (3 734) \$ | 35 139 \$ |
| Actif moyen ^[2] | 13 966 121 \$ | 3 506 415 \$ | 9 371 919 \$ | 3 132 489 \$ | 4 228 805 \$ | 34 205 749 \$ |

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JUILLET 2012

| | PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC | IMMOBILIER ET COMMERCIAL | B2B BANQUE | VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX | AUTRES | TOTAL |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| Revenu net d'intérêt | 80 163 \$ | 21 731 \$ | 32 119 \$ | 785 \$ | (5 134) \$ | 129 664 \$ |
| Autres revenus | 34 662 | 8 327 | 8 408 | 12 471 | 301 | 64 169 |
| Revenu (perte) total(le) | 114 825 | 30 058 | 40 527 | 13 256 | (4 833) | 193 833 |
| Provisions pour pertes sur prêts | 6 474 | 436 | 590 | — | — | 7 500 |
| Frais autres que d'intérêt | 91 107 | 7 756 | 22 913 | 11 668 | 8 354 | 141 798 |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1] | — | — | 7 157 | — | — | 7 157 |
| Résultat (perte) avant impôts sur le résultat | 17 244 | 21 866 | 9 867 | 1 588 | (13 187) | 37 378 |
| Impôts sur le résultat (recouvrement) | 3 709 | 5 915 | 2 612 | 412 | (5 268) | 7 380 |
| Résultat net (perte nette) | 13 535 \$ | 15 951 \$ | 7 255 \$ | 1 176 \$ | (7 919) \$ | 29 998 \$ |
| Actif moyen ^[2] | 13 733 835 \$ | 3 437 273 \$ | 6 177 975 \$ | 3 003 832 \$ | 4 768 131 \$ | 31 121 046 \$ |

[1] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2013

| | PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC | IMMOBILIER ET COMMERCIAL | B2B BANQUE | VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX | AUTRES | TOTAL |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| Revenu net d'intérêt ^[3] | 227 344 \$ | 63 044 \$ | 144 856 \$ | 2 465 \$ | (10 386) \$ | 427 323 \$ |
| Autres revenus | 114 593 | 27 520 | 27 299 | 47 625 | 5 446 | 222 483 |
| Revenu (perte) total(le) | 341 937 | 90 564 | 172 155 | 50 090 | (4 940) | 649 806 |
| Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis | — | — | (3 420) | — | — | (3 420) |
| Provisions pour pertes sur prêts | 20 339 | (3 418) | 9 079 | — | — | 26 000 |
| Frais autres que d'intérêt | 283 351 | 25 743 | 96 249 | 39 488 | 22 971 | 467 802 |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1] | — | — | 28 293 | — | — | 28 293 |
| Résultat (perte) avant impôts sur le résultat | 38 247 | 68 239 | 35 114 | 10 602 | (27 911) | 124 291 |
| Impôts sur le résultat (recouvrement) | 6 351 | 18 221 | 9 380 | 2 659 | (9 833) | 26 778 |
| Résultat net (perte nette) | 31 896 \$ | 50 018 \$ | 25 734 \$ | 7 943 \$ | (18 078) \$ | 97 513 \$ |
| Actif moyen ^[2] | 14 008 613 \$ | 3 451 742 \$ | 9 392 145 \$ | 3 090 613 \$ | 4 408 091 \$ | 34 351 204 \$ |

POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 JUILLET 2012

| | PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC | IMMOBILIER ET COMMERCIAL | B2B BANQUE | VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX | AUTRES | TOTAL |
|------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------|--------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------|---------------|
| Revenu net d'intérêt | 234 984 \$ | 65 992 \$ | 93 772 \$ | 1 990 \$ | (8 121) \$ | 388 617 \$ |
| Autres revenus | 99 887 | 26 784 | 25 667 | 42 186 | 3 106 | 197 630 |
| Revenu (perte) total(le) | 334 871 | 92 776 | 119 439 | 44 176 | (5 015) | 586 247 |
| Provisions pour pertes sur prêts | 17 545 | 5 042 | 2 413 | — | — | 25 000 |
| Frais autres que d'intérêt | 273 635 | 22 996 | 70 818 | 36 358 | 22 112 | 425 919 |
| Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres ^[1] | — | — | 13 167 | — | — | 13 167 |
| Résultat (perte) avant impôts sur le résultat | 43 691 | 64 738 | 33 041 | 7 818 | (27 127) | 122 161 |
| Impôts sur le résultat (recouvrement) | 9 077 | 17 512 | 8 786 | 1 988 | (10 025) | 27 338 |
| Résultat net (perte nette) | 34 614 \$ | 47 226 \$ | 24 255 \$ | 5 830 \$ | (17 102) \$ | 94 823 \$ |
| Actif moyen ^[2] | 13 498 199 \$ | 3 409 446 \$ | 6 148 626 \$ | 2 804 453 \$ | 4 452 088 \$ | 30 312 812 \$ |

[1] Frais liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière.

[3] Au cours du deuxième trimestre 2013, la Trésorerie corporative de la Banque a ajusté de manière rétroactive le prix de transfert du portefeuille de prêts hypothécaires assurés acquis récemment de la Fiducie AGF. Par conséquent, un montant de 1,0 million \$ de revenu net d'intérêt lié à la Fiducie AGF pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2013, qui avait été auparavant comptabilisé dans le secteur Autres, a été reclassé dans les résultats du secteur B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque et à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres au premier trimestre 2013.

12. Regroupements d'entreprises

Contrepartie éventuelle

Le 1^{er} août 2012, B2B Banque a acquis la totalité de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF). L'entente prévoit le versement d'une contrepartie éventuelle d'au plus 20,0 millions \$ sur cinq ans si la qualité du crédit respecte certains critères. La contrepartie éventuelle, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 5,9 millions \$ au 31 juillet 2013 et 5,9 millions \$ au 31 octobre 2012.

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au quatrième trimestre de 2012, la répartition préliminaire du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition avant impôts de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La partie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis et s'est établie à 1,1 million \$ pour la période de trois mois close le 31 juillet 2013 (3,4 millions \$ pour la période de neuf mois close à cette date).

Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres

Au cours du trimestre, la Banque a engagé des frais liés à l'acquisition ainsi que des salaires, des frais relatifs aux technologies de l'information, des frais de relocalisation des employés et d'autres frais aux fins de l'intégration des activités des sociétés MRS et de la Fiducie AGF à celles de la Banque. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises et autres.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle :

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CA MM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif situé au siège social ou téléphoner au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 7511 ou 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur Affaires publiques et communications, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 7511 ou 8232.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.

CODE CUSIP /
SYMBOLE BOURSIER

DATE DE CLÔTURE
DES REGISTRES*

DATE DE PAIEMENT
DES DIVIDENDES*

Actions ordinaires

51925D 10 6LB

Premier jour
ouvrable de :

janvier

1^{er} février

avril

1^{er} mai

juillet

1^{er} août

octobre

1^{er} novembre

Actions privilégiées

Série 10

51925D 86 6 LB.PR.E

**

15 mars

Série 11

51925D 84 1 LB.PR.F

**

15 juin

**

15 septembre

15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

